

LE JOURNAL

de Saint-Germain



Bimensuel • numéro 482 • vendredi 3 février 2006
La Ville sur l'internet: www.saintgermainenlaye.fr

Santé

Notre cardiologie à l'honneur

Le Professeur saint-germanoï Robert Haïat, également conseiller municipal, s'est vu décerner pour la troisième fois un Prix de l'Académie nationale de Médecine pour l'un de ses ouvrages, écrit en collaboration avec le Docteur Gérard Leroy.

►► Page 20

Visite ministérielle

Michèle Alliot-Marie à Saint-Germain-en-Laye

La ministre de la Défense s'est fait présenter le camp des Loges puis a rencontré les Saint-Germanois à la salle municipale Jacques-Tati.

►► Page 4



L'accueil de la ministre au camp des Loges.

Sécurité

La délinquance recule

L'an dernier, la délinquance a baissé de 4,52% dans la circonscription de Saint-Germain-en-Laye et de 2,3% dans les Yvelines.

►► Page 4

Emploi

La Caisse d'Épargne se développe

L'établissement bancaire vient d'installer, rue Péreire, un centre de relations à distance, qui accueillera à terme une soixantaine de télé-conseillers.

►► Page 20

Rue Mozart

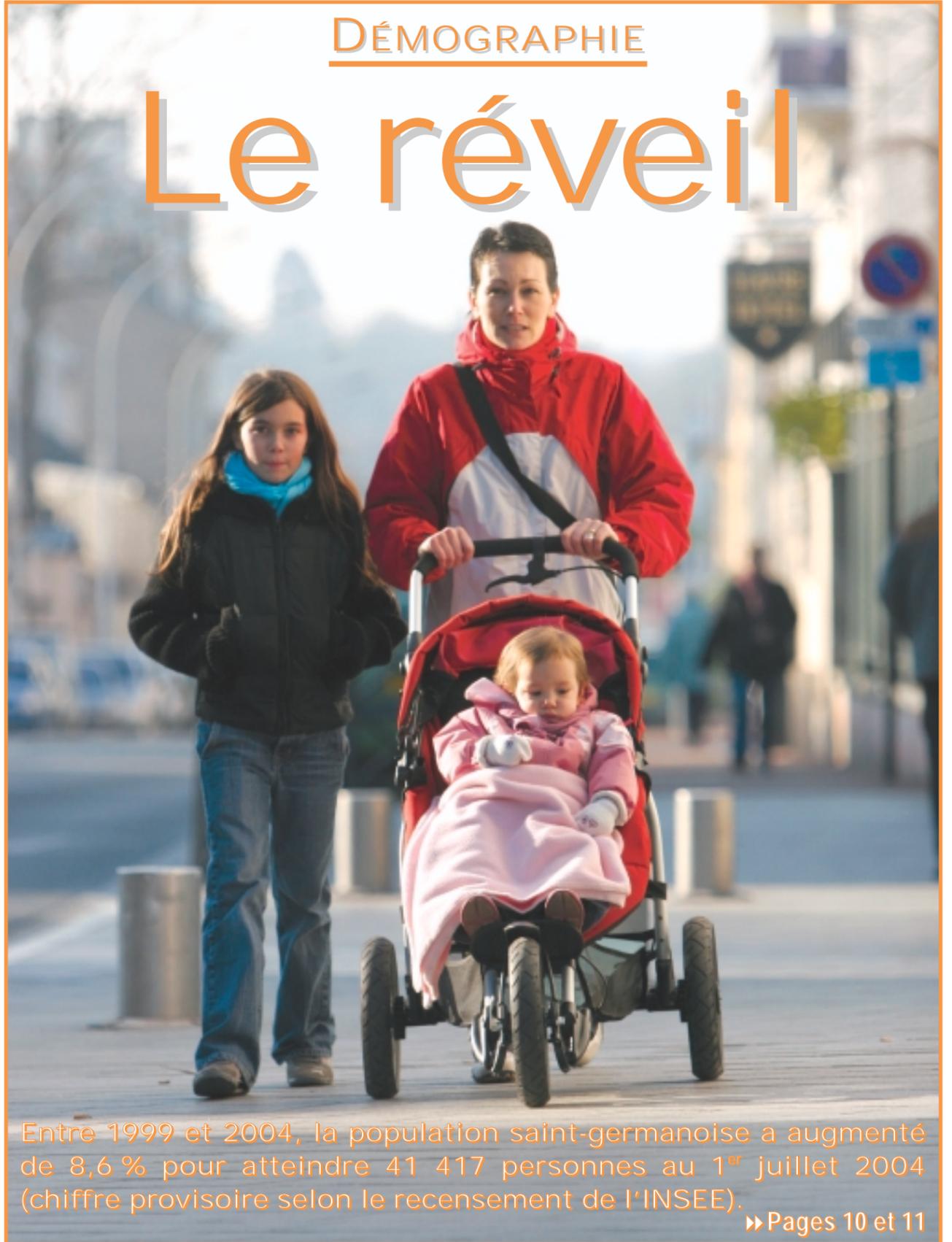
Un chantier réussi

La rénovation d'une cage d'escalier a servi de cadre à un chantier d'insertion pour de jeunes adultes.

►► Page 5

DÉMOGRAPHIE

Le réveil



Entre 1999 et 2004, la population saint-germanoïse a augmenté de 8,6% pour atteindre 41 417 personnes au 1^{er} juillet 2004 (chiffre provisoire selon le recensement de l'INSEE).

►► Pages 10 et 11

Forêt de Saint-Germain

Face aux dangers, renforçons sa protection

Vers un classement de la forêt domaniale de Saint-Germain en "forêt de protection"? Ce classement pourrait encore mieux préserver l'avenir de notre massif.

►► Page 7

Rendez-vous

le vendredi 24 février 2006
pour le prochain numéro
du *Journal de Saint-Germain*

Info distribution : 01 30 87 20 37

Sommaire

N° 482 - 3 février 2006

2 ► **Saint-Germain à la Une.**
Le dynamisme de Saint-Germain-en-Laye.

3 ► **Actualité.** Agenda.

4 ► **Actualité.**

5-6 ► **Actualité.**

7 ► **Actualité.** La mobilisation pour le bouclage rapide de la Francilienne.

8 ► **Actualité.**

9 ► **Loisirs.**

10-11 ► **À la Une.** Les raisons du réveil démographique de Saint-Germain-en-Laye.

12 ► **Sports.**

13 ► **PSG.**

14-15 ► **Économie.**

16 ► **Vie locale. Libres opinions.**

17 ► **Jeunes.**

18 ► **Carnet.**

19 ► **Courrier des lecteurs.**

20 ► **Actualité.** La cardiologie saint-germanoise à l'honneur.

▲ **L'incendie de la Brasserie du théâtre** ▲ **Le dynamisme de Saint-Germain-en-Laye attire les jeunes couples**
▲ **Le nettoyage des collecteurs du SIAAP** ▲ **Une semaine de sensibilisation à la sécurité routière au lycée Léonard-de-Vinci** ▲ **Éco-Emballage augmente les aides financières pour les villes qui pratiquent le tri sélectif.**

Le **Courrier des Yvelines** revient sur "les impressionnants moyens de secours déployés le mercredi 18 janvier sur la place Général-de-Gaulle où un incendie s'était déclaré dans les cuisines de la Brasserie du théâtre".

"Les flammes se sont rapidement propagées au faux plafond par le biais d'une hotte aspirante en fonctionnement à ce moment. Les secours ont toutefois pu venir à bout du sinistre qui n'a pas fait de victime. Dès son arrivée sur place, la police avait fait évacuer l'immeuble."

"La salle principale de l'établissement a été épargnée. Philippe Braccon, son directeur, estime que le restaurant devrait probablement rouvrir au début du mois de février."

• Rapportant "les premiers résultats du recensement, nouvelle formule, que l'Insee vient de rendre publics", l'hebdomadaire souligne "la forte croissance de la population à Saint-Germain-en-Laye (+ 8,6% par rapport au recensement de 1999). La progression la plus importante des villes des Yvelines" (Versailles + 0,1%, Sartrouville + 5,5%, Poissy - 0,8%).

"Saint-Germain est d'ailleurs l'une des villes les plus demandées de tout l'Ouest parisien. Comment expliquer ce dynamisme?"

"Tout d'abord, la cité royale ne manque pas de charme. Ses atouts sont nombreux. Son cadre de vie exceptionnel lui donne des allures de ville de province, avec ses rues piétonnes et ses commerces (750)."

"La ville est également bien desservie par de nombreux axes de circulation, notamment le RER. L'ouverture, en 2007, d'un échangeur sur l'A 14 à Chambourcy devrait renforcer plus encore la proximité avec la capitale."

"Pour les familles qui viennent s'y installer, la réputation de Saint-Germain, ce sont aussi les écoles. Le lycée Jeanne-d'Albret est un des meilleurs du département. Quant au



L'incendie qui s'est déclaré, le mercredi 18 janvier, dans les cuisines de la Brasserie du théâtre, sur la place Charles-de-Gaulle, a mobilisé d'importants moyens de secours.

Lycée international, il draine des étrangers de bien des pays. Bref, Saint-Germain-en-Laye fait rêver."

Le **Parisien**, qui se fait également l'écho des chiffres sur la démographie publiés par l'Insee, précise que "Saint-Germain attire les jeunes couples". "La cité royale a le vent en poupe. "Nous n'avons pas la volonté de devenir une ville d'une taille démesurée", tempère-t-on à la mairie de Saint-Germain.

"Mais cette évolution correspond à notre volonté de garder ou d'attirer les jeunes familles par la construction de crèches ou de logements sociaux. Et puis la ville est attractive, avec sa forêt, son château ou encore son centre-ville" (lire également les pages 10 et 11).

• Le journal indique aussi que "le nettoyage des collecteurs des eaux usées du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) a été

entamé le 26 décembre et n'a pas pris de retard".

D'ici au mois d'avril, "il s'agit de vider et de nettoyer une quinzaine de kilomètres de conduits entre Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) et La Frette-sur-Seine (Val-d'Oise) pour vérifier si l'émissaire Sèvres-Achères est en bon état, s'il n'existe pas de fissures importantes ou même de trous dans les parois. En attendant, les eaux usées de l'Ouest parisien sont déversées directement dans la Seine."

• Le quotidien signale enfin que dans le cadre d'une semaine "Santé-Citoyenneté" organisée par le lycée technique Léonard-de-Vinci, "des élèves se sont mis au volant d'un bus Connex, stationné dans la cour de l'établissement, pour être sensibilisés aux dangers de la route."

L'opération, soutenue par la mairie, a permis aux adolescents de mieux connaître les risques à la sortie de leur lycée : courir après son bus est dangereux ; un bus possède des angles morts, le chauffeur ne peut voir les jeunes quand ils passent derrière."

Les **Nouvelles de Poissy** indiquent qu'un "nouveau coup d'accélérateur a été donné à la collecte sélective des ordures ménagères."

Le vendredi 23 décembre, Emmanuel Lamy, en tant que président du Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (SIDRU) a signé, à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, "un nouveau contrat de six ans avec Éco-Emballages".

"Ce nouvel accord, baptisé Barème D, va accentuer l'aide financière que cette société, Éco-Emballage, verse aux villes en fonction de la quantité et de la qualité des déchets triés pour être valorisés. Ce qui permet aux villes de les habitants trient le plus d'équilibrer leur budget "déchets" et ainsi de ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères."

"Le tri sélectif coûte cher. "Ce système n'est économiquement viable que s'il est soutenu", a rappelé le maire de Saint-Germain-en-Laye.



Le nouveau contrat de six ans avec Éco-Emballages, signé par Emmanuel Lamy au nom du SIDRU, accentue l'aide financière que cette société verse aux villes qui, comme Saint-Germain-en-Laye, pratiquent le tri sélectif.



Le 10 janvier, des élèves du lycée Léonard-de-Vinci ont appris la sécurité routière au volant d'un bus, grâce à une opération organisée par la Ville, en partenariat avec Connex qui gère les lignes de bus desservant Saint-Germain-en-Laye.



LE JOURNAL
DE SAINT-GERMAIN

16, rue de Pontoise
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 30 87 20 70
Fax : 01 30 87 20 75

Directeur de la publication
Emmanuel Lamy

Administration et Portage
Tél. : 01 30 87 20 37 (24 h/24)

Secrétariat de rédaction-
révision

Roger Le Quéré

Photographies
Jacques Paray

Publicité
CMP - Tél. : 06 11 59 05 32

Distribution
Adrexo - Tél. : 01 39 75 51 93

Impression
Imprimerie de Compiègne
Zac de Mercières
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 30 51 00
Papier 100 % recyclé
Tirage : 26 000 exemplaires
ISSN : 0293-8278

Photo d'archives.

Sur l'agenda saint-germanoï...

- ▲ Vendredi 3 février
 - De 11h à 12h, "Allô Monsieur le Maire" : 0 800 078 100.
- ▲ Samedi 4 février
 - Début des vacances scolaires.
- ▲ Dimanche 5 février
 - Place Christiane-Frahier, brocante, sous la halle.
- ▲ Mardi 7 février
 - Et également les 8, 9 et 10 février, Journées de l'Amitié, au gymnase du Cosom (14, boulevard Hector-Berlioz), organisées par la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Toutes les personnes âgées résidant à Saint-Germain-en-Laye de 65 ans au 10 février 2006 ont reçu une invitation. Si vous souhaitez participer et que vous n'avez pas reçu votre coupon-réponse, vous pouvez contacter le 01 30 87 22 26 du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

- ▲ Lundi 20 février
 - Rentrée des classes.
- ▲ Mardi 21 février
 - Opération de régulation de la population de sangliers. Le public est invité à respecter les consignes de sécurité délivrées par les agents postés aux abords du périmètre de chasse et sur les panneaux.
- ▲ Vendredi 24 février
 - Parution du *Journal de Saint-Germain*.
 - De 11h à 12h, "Allô Monsieur le Maire" : 0 800 078 100.
- ▲ Mardi 28 février
 - Opération de régulation de la population de sangliers. Le public est invité à respecter les consignes de sécurité délivrées par les agents postés aux abords du périmètre de chasse et sur les panneaux.
 - À 19h30, salle multimédia de l'Hôtel de Ville (16, rue de Pontoise), conférence sur *Le football vecteur de paix* suivie d'une séance de

dédicace du livre *Une balle pour la paix*, de Tayeb Belmihoub préfacé par Zinedine Zidane.

- ▲ Samedi 4 mars
 - À partir de 20h30, soirée dansante (mambo, tango, disco) à *La Forestière*.
 - Au cours de la soirée un séjour donnant droit à une soirée pour deux dans le "Relais et Châteaux" de votre choix, sera tiré au sort parmi les participants.

Contact : 01 30 61 64 64

- ▲ Vendredi 10 mars
 - Parution du *Journal de Saint-Germain*.
 - Et aussi samedi 11 et dimanche 12 mars, au Manège Royal, quatrième édition du Salon du Vin et de la Gastronomie organisée par le Lions-Club de Saint-Germain-en-Laye.

- ▲ Samedi 18 mars
 - Et aussi dimanche 19 mars, session de chant liturgique à la paroisse Saint-Germain (*lire par ailleurs*).
 - De 9h à 17h, route forestière des Princesses, journée Portes ouvertes au Lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye.

Contact : 01 30 87 18 00

- À 19h30, au Manège Royal, tournoi de bridge de l'association Action et Rencontre au profit de l'association Habitat et Humanisme. Inscriptions avant le mercredi 8 mars.

Contacts : 01 34 51 67 87 ou 06 81 24 13 62

"Allô Monsieur le Maire"

Depuis le vendredi 18 novembre 2005, il vous est possible de contacter par téléphone Emmanuel Lamy, qui répond en direct pendant une heure aux questions des Saint-Germanoï.

Une permanence téléphonique est mise en place de 11h à 12h. La ligne est ouverte deux fois par mois, le premier et le troisième vendredi du mois. Exceptionnellement, elle le sera le 24 février (quatrième vendredi au lieu du troisième).

Pour participer à cette "ligne directe", il vous suffit de composer le 0 800 078 100 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour parler au maire de Saint-Germain-en-Laye.

Session de chant liturgique

Le Père André Gouzes, dominicain, compositeur de la *Liturgie chorale du peuple de Dieu*, animera une nouvelle session de chant, le samedi 18 et le dimanche 19 mars, à la paroisse Saint-Germain.

Cette liturgie qui, par ses textes, puise aux sources communes des églises chrétiennes d'orient et d'occident, est ouverte, par le chant choral et la polyphonie, à tout l'héritage populaire de nos musiques religieuses. La session s'adresse à tous ceux qui aspirent à chanter et à célébrer les offices.

Le dimanche 19 mars, la messe à 11h30, et les vêpres à 17h, seront animées par les participants à la session.

- Renseignements et inscriptions (avant le samedi 4 mars) : Paroisse Saint-Germain, 4, place Charles-De-Gaulle (tél. : 01 34 51 99 11) ou auprès de Cécile et Philippe Neel (tél. : 01 34 51 28 80).

Pour les jeunes de 18 à 27 ans

Bourse "Passion Plus" du Rotary-Club

Comme chaque année, le Rotary de Saint Germain-en-Laye attribuera à un jeune âgé de 18 à 27 ans, demeurant ou travaillant dans les communes d'Aigremont, Chambourcy, Fourqueux, L'Étang-la-Ville, Le Pecq, Mareil-Marly, Marly-le-Roi, Le Port-Marly et Saint-Germain-en-Laye, une bourse pour la réalisation d'un projet en rapport avec une activité à laquelle il s'est déjà consacré avec continuité et succès.

Il peut s'agir d'une activité scientifique, technique, artistique, sportive, artisanale ou autre. Ce projet devra, de préférence, favoriser une meilleure insertion professionnelle.

Trois Saint-Germanoï ont déjà remporté cette bourse lors des précédentes éditions : un élève ingénieur aux Arts et Métiers qui sou-

haitait se perfectionner en robotique dans un centre spécialisé en Écosse; une restauratrice d'objets anciens qui a continué à s'équiper pour exercer son art; une jeune photographe déjà confirmée qui a pu poursuivre grâce à cette aide un cycle d'études spécialisées (lauréate du concours 2005).

Le montant total de la bourse sera déterminé en fonction du projet présenté et pourra atteindre 1500 €.

Pour obtenir les modalités de participation à ce concours, écrire au Rotary-Club de Saint-Germain, La Forestière, 1, avenue Président-Kennedy, - 78100 Saint-Germain-en-Laye.

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au 5 avril 2006.

ÉDITORIAL

Le réveil

par Emmanuel Lamy

C'est une très bonne nouvelle que vient de nous annoncer l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Le déclin démographique de Saint-Germain-en-Laye, constaté en 1999 lors du dernier recensement, est non seulement enrayé, mais notre ville connaît la plus forte progression de population de toutes les grandes villes des Yvelines (+ 8,6%).

Avec environ 42000 habitants, Saint-Germain-en-Laye est la troisième ville du département derrière Versailles et Sartrouville.

Ce réveil démographique reflète l'attractivité de notre ville. Il est gage de dynamisme et por-

teur d'avenir.

Il valide les choix que nous avons faits en faveur des crèches, de l'éducation et de la famille.

Surtout, nous avons réalisé de nouveaux quartiers et de nouveaux équipements publics.

Il justifie aussi les programmes ambitieux que nous avons décidés, dans le cadre de notre Plan local d'urbanisme, en fa-

veur du logement social et intermédiaire.

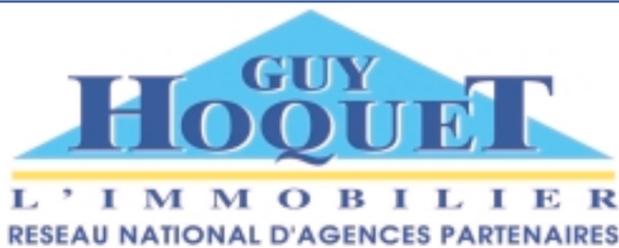
La "belle endormie" avait-on coutume de dire dans le passé en parlant de Saint-Germain.

Ce temps est aujourd'hui révolu et c'est bien d'un nouvel élan que l'on nous crédite aujourd'hui!



Salon du vin et de la gastronomie

Le Lions-Club de Saint-Germain organise la quatrième édition du Salon du vin et de la gastronomie, au Manège Royal, le vendredi 10, le samedi 11 et le dimanche 12 mars. Entrée libre.



VOUS VENDEZ ?

VOUS ACHETEZ ?

VOUS LOUEZ ?

Venez nous rencontrer !

Tél. 01 39 73 84 40

47, rue André Bonnenfant
78100 Saint-Germain-en-Laye

Retrouvez toutes nos annonces sur



ENTREPOT REGIONAL DE LITERIE

**Le grossiste des Particuliers
MATELAS-SOMMIERS**

SOLDES

1bis, rue d'Orgeval - 78300 BETHEMONT
Tél. 01 39 75 47 85 - www.erl.fr

Epéda BULTEX
Simmons
TRECA
Dunlopillo
MERINOS
PIRELLI



Grossiste ouvert aux particuliers
du lundi au dimanche de 15h à 19h.
Fermé le mardi.

Sécurité

Bientôt une brigade de nuit à la police municipale

La police municipale de Saint-Germain-en-Laye sera dotée, en 2006, d'une brigade de nuit : l'information a été confirmée par Emmanuel Lamy à l'occasion des vœux de la municipalité aux forces de sécurité, le mercredi 25 janvier, à l'Hôtel de Ville.

Le maire de Saint-Germain a également annoncé le développement de la seconde phase du dispositif de vidéosurveillance, fort aujourd'hui de dix caméras.

De nombreux élus étaient présents à cette cérémonie à laquelle ont pris part Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye, et le général de division Louis-Marie Chèvre, général adjoint major de la Région Terre Île-de-France.

Des représentants de la police nationale, de la police municipale, des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie nationale, de la garde républicaine et du 526^e bataillon du Train étaient présents.

Emmanuel Lamy a relevé le bilan positif de la lutte contre la délinquance en 2005, malgré le contexte national des violences urbaines en fin d'année : la délinquance a baissé de 4,52% dans la circonscription et de 2,3% dans les Yvelines. C'est



Mercredi 25 janvier, les représentants des forces de sécurité réunis à l'Hôtel de Ville.

mieux que la moyenne nationale !

Le nombre de faits élucidés en matière de délinquance de voie publique dans la circonscription a augmenté de 8,68% !

Pour le maire de Saint-Germain-en-Laye, la parfaite entente entre les différentes forces de sécurité présentes sur le terrain et leur détermination constante à lutter contre l'impunité permet d'expliquer ces bons résultats.

Sécurité routière

Soulignant l'implication de la Ville dans la lutte contre la violence routière, grâce à l'action déterminée de Pascale Gendron, conseillère municipale déléguée, Emmanuel Lamy a rappelé la distribution d'éthylotests gratuits aux côtés des

bénévoles de l'association Victimes et Citoyens, en présence du Saint-Germainois Rémy Heitz, délégué interministériel à la Sécurité routière.

Le maire a par ailleurs souhaité l'intensification des campagnes de sensibilisation en direction des collégiens et des lycéens et la poursuite de la réflexion sur l'aménagement de certains points sensibles des axes communaux, en collaboration avec le groupe de travail "Circulation".

Rollon Mouchel-Blaisot, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye, a adressé un "message de considération et de soutien" aux forces de sécurité, les incitant à continuer l'effort, les bons résultats de 2005 montrant la voie à suivre.

Départ du commissaire divisionnaire

Merci, François Léger !

Emmanuel Lamy et le conseil municipal ont salué le commissaire divisionnaire François Léger au cours d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville, le mercredi 11 janvier, en présence de nombreux élus et agents des forces de l'ordre. La Médaille de la Ville lui a été remise à cette occasion.

François Léger, commissaire divisionnaire, occupait depuis le 15 janvier 2001 les fonctions de commissaire central, chef du district de Saint-Germain-en-Laye.

À ce titre, il dirigeait le commissariat de Saint-Germain-en-Laye qui regroupe six communes (Saint-Germain-en-Laye, Chambourcy, Le Pecq, Fourqueux, Aigremont et Mareil-Marly), et coordonnait également le fonctionnement du district qui regroupe huit commissariats (La Celle-Saint-Cloud, Conflans-Sainte-Honorine, Houilles, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Poissy, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville). Ce district est le plus important de France.

Il quitte Saint-Germain-en-Laye où il est resté cinq ans, pratiquement au jour près, ce qui est exceptionnel en terme de longévité, pour devenir Directeur départemental adjoint de la Sécurité publique du département des Hauts-de-Seine.

Le maire a rappelé les qualités humaines et professionnelles du commissaire Léger, l'excellente collaboration entre la Ville et la police nationale, notamment dans le Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (opérations conjointes avec la police municipale, prévention dans et aux abords des écoles...), la mise en place de la vidéosurveillance (2003), la lutte contre la prostitution, la sécurité à la Fête des Loges, l'opération "Tranquillité vacances" et la mise en place d'une brigade de nuit de la Police municipale.

Très ému, François Léger a tiré le bilan de son action. Au titre des réussites : la baisse constante des chiffres de la délinquance, la hausse des faits élucidés pour les délits de voie publique, les partenariats avec la Ville et l'Éducation nationale. Le nombre de cambriolages à la fin de l'année 2005, la fluctuation des effectifs, l'accueil du public, la question des personnes SDF et des prostituées, malgré les opérations conduites, sont, selon lui à inscrire dans la colonne des échecs.

Ce "grand flic" a rendu hommage aux hommes et aux femmes qui ont travaillé sous ses ordres et exprimé une pensée pour toutes les personnes victimes ces dernières années.



Mercredi 11 janvier, à l'Hôtel de Ville, Christian Sonrier, directeur départemental de la Sécurité publique, a salué l'action du commissaire divisionnaire François Léger.

Défense

Michèle Alliot-Marie au Camp des Loges

Michèle Alliot-Marie, la ministre de la Défense, a visité le camp des Loges, à Saint-Germain-en-Laye, le jeudi 26 janvier, en compagnie du gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Xavier de Zuchowicz, et du général Louis-Marie Chèvre, général adjoint major de la Région Terre Île-de-France, commandant la place d'armes de Saint-Germain-en-Laye.

Emmanuel Lamy, Pierre Morange, député des Yvelines, maire de Chambourcy, Alain Gournac, sénateur des Yvelines, maire du Pecq et Fabrice Ravel, conseiller municipal, correspondant Défense, étaient invités à visiter le camp des Loges en compagnie de la ministre.

Une riche histoire

Créé en 1856 par Napoléon III, riche d'une longue histoire, le camp des Loges accueille aujourd'hui l'état-major de la Région Terre Île-de-France et du commandement organique de l'outre-mer et de l'étranger, l'état-major interarmées de la zone de défense de Paris, les

directions régionales des armes et services auprès de la Région Terre Île-de-France, ainsi que le 526^e bataillon du Train.

Cela représente au total mille cinq cents personnes, dont neuf cent trente militaires et cinq cent soixante-dix civils de la Défense.

L'état-major interarmées de la zone de défense de Paris est un outil de gestion de crise commandé par le gouverneur militaire de Paris. Sa mission générale consiste à préparer et à conduire l'emploi opérationnel des moyens militaires pour répondre à tout type de crise en Île-de-France (défense civile, lutte anti-terroriste...).

Il prend une place importante dans le cadre du plan Vigipirate, comme l'a montré l'exercice OTIADDEX, qui s'est déroulé en novembre dernier.

Après une visite dans différentes communes de la région de Saint-Germain-en-Laye, la ministre a rencontré, en soirée, les Saint-Germainois au cours d'une réunion publique à la salle municipale Jacques-Tati.



La ministre de la Défense s'est fait présenter le Camp des Loges. Ici, elle est accueillie par Emmanuel Lamy, en présence de Pierre Morange et Alain Gournac (en arrière plan le général de Zuchowicz).

Gendarmes et réservistes resserrent les liens

L'Association nationale des réservistes de la gendarmerie (ANORGEND) a fêté sa sainte patronne, Geneviève, le samedi 28 janvier, à Maisons-Laffitte. Cette manifestation, qui a commencé par un office religieux à l'église Saint-Nicolas, a permis de renforcer les liens qui unissent les gendarmes d'active, les réservistes, les décideurs civils et les citoyens.



Samedi 28 janvier, Sainte-Geneviève des réservistes de la gendarmerie.

Anniversaire

"Solidarité Chômeurs"
fête ses 20 ans

Jeudi 19 janvier, la réunion anniversaire a réuni de très nombreux partenaires.

L'association Solidarité Chômeurs existe depuis vingt ans. Elle aide les personnes de Saint-Germain-en-Laye et de sa région, à la recherche d'un emploi, dans la rédaction du curriculum vitae et des lettres de candidature.

Une réunion anniversaire, le jeudi 19 janvier, a réuni de très nombreux partenaires, dont la Ville de Saint-Germain-en-Laye, représentée par Emmanuel Lamy et Armelle de Joybert, maire adjoint à la Solidarité.

En 1988, Solidarité Chômeurs

donne naissance à l'association intermédiaire Saint-Germain Emploi Services, qui fonctionne selon le principe d'une agence sociale d'interim.

Les deux associations sont implantées 26^{bis}, avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, à Saint-Germain-en-Laye.

• **Solidarité Chômeurs (présidente: Anne-Marie Detourbet). Téléphone : 01 30 61 22 72.**

• **Saint-Germain Emploi Services (président : Alain Ernewein). Téléphone : 01 30 87 05 06.**

Dépister à temps
l'obésité infantile

Saint-Germain-en-Laye a pris une part active à la deuxième journée nationale de dépistage de l'obésité infantile organisée par l'Association française de pédiatrie ambulatoire, le samedi 7 janvier. Une conférence s'est déroulée à la salle multimédia de l'Hôtel de Ville permettant à une pédiatre, une diététicienne, un médecin du sport et une psychologue clinicienne de faire le point sur ce fléau. En France, chaque année, cinquante-cinq mille personnes meurent de pathologies liées à l'obésité.

Des consultations gratuites par des pédiatres bénévoles ont été organisées l'après-midi au point de garde médical d'urgence. L'importance du dépistage précoce n'est aujourd'hui plus à démontrer pour lutter contre cette maladie.

1^{er} CENTRE DE FORMATION CHINOIS
IMPLANTÉ À PARIS

Formateurs spécialisés dans l'enseignement
du Chinois-Mandarin.

Que vous soyez **Particuliers** ou **Professionnels**, nos cours vous sont destinés. Ils sont animés par **des professionnels natifs de Chine**. Nos formateurs parlent français, anglais, cantonais et mandarin.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements concernant l'apprentissage de cette langue. Prenez **dès à présent rendez-vous** avec l'un de nous pour **évaluer vos besoins et vos objectifs**.

EXECUTIVE MANDARIN vous offre une heure de cours afin de vous familiariser avec un langage peu commun en Europe et une culture orientale millénaire.

CONTACT :
paris@execmandarin.com

Tél. : 01 34 51 88 81
www.chinaimmersion.com

2, rue Mozart

Un chantier pour s'insérer

Un chantier d'insertion destiné à six personnes de 18 à 25 ans a eu pour cadre l'immeuble du 2, rue Mozart, à Saint-Germain-en-Laye.

Ce chantier s'est déroulé pendant la première quinzaine de décembre. Il a consisté à nettoyer et à repeindre entièrement la cage d'escalier, qui était dégradée.

Les jeunes retenus étaient déjà en démarche d'insertion professionnelle ou de formation. Ce chantier leur a permis d'approfon-

dir leur démarche. Reprendre confiance en soi, affronter les réalités quotidiennes du travail et repartir du bon pied dans la vie figureraient ainsi parmi les objectifs des participants.

Ces jeunes adultes ont été encadrés par Jacky Aumonier, de l'as-

sociation Saint-Germain Emploi Services, pour la partie technique, et par l'association Les Vernes.

Cette action de 12 000€ a été cofinancée par France Habitation, le bailleur, l'Association pour le développement social urbain (APES) et la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

La cage d'escalier du 2, rue Mozart a été entièrement repeinte en décembre.

Pendant la réception du chantier, le mercredi 28 décembre (de gauche à droite) : Philippe Pivert, maire adjoint à la Jeunesse, aux Sports et à la Prévention, Alain Ernewein et Jean-Louis Müller.



Association "Les Vernes"

Renouer les liens

Depuis mars 2003, la Ville de Saint-Germain-en-Laye, le conseil général des Yvelines et l'association de prévention spécialisée Les Vernes sont devenus partenaires afin de lutter contre la marginalisation des jeunes, faciliter leur insertion et leur promotion sociale en leur offrant notamment un accompagnement éducatif adéquat, au Bel-Air comme en centre-ville.

Les actions menées dans le cadre de la prévention spécialisée s'adressent en priorité aux jeunes en difficulté et en souffrance sociale, de 15 à 25 ans. Elles peuvent également toucher des publics plus jeunes ou des familles. Elles viennent en complément des autres actions engagées par la Ville dans ce domaine.

À Saint-Germain-en-Laye, l'équipe des "Vernes" est formée de Jean-Louis Müller (chef de service), Yves Massela, Salima Moumene, Abdelli Houari (éducateurs) et Bernadette Benitez (secrétaire).

"Aider les populations fragilisées demande un long et patient travail de terrain" explique Jean-Louis Müller. "Pour construire, il faut en premier lieu renouer les liens, aider les personnes à retrouver la vie sociale. Cela passe par des relations personnalisées, parfois en tête-à-tête,

qui s'appuient sur la parole et la confiance. On mesure là combien ces fils sont ténus; les aléas de l'existence peuvent facilement les détendre ou les rompre..." Ce travail, peu spectaculaire de l'extérieur, a déjà donné des résultats. Plus d'une centaine de personnes, dont une dizaine de familles, ont croisé le chemin des "Vernes" à Saint-Germain.

Par ailleurs, de nombreuses activités, comme des ateliers musicaux, des ateliers d'écriture, des sorties par petits groupes et des séjours hors de Saint-Germain, en liaison

avec La Clef, La Soucoupe et le club Schnapper, sont mises sur pied pour permettre à ces garçons et à ces jeunes filles en souffrance de se trouver ou de se retrouver. "S'exprimer, créer, fabriquer; c'est parler de soi aux autres, c'est donc s'affirmer; prendre une place dans le monde" conclut Jean-Louis Müller.

• **DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.** - Les élèves de sept classes du collège des Hauts-Grillets ont été concernés par une action de prévention des

toxicomanies, les 9 et 10 janvier, par Philippe Pivert, maire adjoint à la Jeunesse, aux Sports et à la Prévention. Le lycée Léonard-de-Vinci a proposé à ses élèves une semaine d'éducation à la santé et à la citoyenneté au début du mois de janvier (lire également en page 2). Un contrôle préventif des deux-roues y a également été organisé par la police municipale.



De gauche à droite, de haut en bas : Yves Massela, Abdelli Houari, Jean-Louis Müller, Bernadette Benitez et Salima Moumene.

Cœur de ville

Il va falloir remonter !

Les travaux du parking sous la place du Marché-Neuf sont à la croisée des che-

mins. La phase de terrassement, commencée à la fin de l'été 2005, est désormais totalement terminée.

Après avoir creusé jusqu'à 16 mètres sous la place il va maintenant falloir remonter !

Cette deuxième étape va prochainement commencer ; les engins de chantier (voir photo ci-dessous) ont été évacués grâce à la grue à tour.

La construction des cinq niveaux de notre parking va s'étaler jusqu'au mois de septembre. Les nuisances seront réduites par l'utilisation d'éléments préfabriqués.

• **VOIR LES TRAVAUX.** - Le bungalow à côté de la Poste est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 17h (et non jusqu'à midi, comme indiqué par erreur dans *Les Échos du chantier*).

• **VOIR LES REVÊTEMENTS.** - Les futurs revêtements en dalles de pierre calcaire à la surface de la place sont visibles actuellement sur la place de la Victoire.



La photo ci-contre est le fruit de l'observation d'un fidèle lecteur, Gérard Robert, qui remarque : "Darius Milhaud a écrit un ballet : *Le bœuf sur le toit*, sur un argument de Jean-Cocteau. On a pu voir à Saint-Germain cet autre ballet : "La pelle sur le toit" sur un argument de Solétanche-Bachy".



Conseil municipal

Une crèche multi-accueil en centre-ville

La désignation du concessionnaire de la future structure multi-accueil en centre-ville a constitué l'un des dossiers clefs de la réunion du conseil municipal, le mardi 24 janvier, à l'Hôtel de Ville.

La société *Evancia SAS*, retenue au terme d'une longue et minutieuse sélection, sera chargée d'aménager et d'exploiter pendant dix ans cette structure multi-accueil, rue de Gramont, dont l'ouverture est programmée pour septembre 2006.

La future crèche sera aménagée sur deux niveaux du local mis à sa disposition à titre gratuit par la Ville au sein du quartier de Gramont, d'une superficie au sol de 241 m², de manière à permettre l'accueil de quarante-six places (quarante places en crèche et six places en halte-garderie). Elle disposera d'un jardin d'une surface d'environ 150 m².

Cette crèche multi-accueil fonctionnera avec les mêmes règles que les crèches en régie municipale (mêmes procédures d'admission, mêmes tarifs, mêmes règles sanitaires et de sécurité). Il n'y aura donc aucune différence pour les parents comme pour les enfants.

Aménagement de la RN 13

Le conseil municipal a émis un avis favorable avec réserves dans le cadre des enquêtes publiques conjointes qui viennent de se dérouler au sujet de l'opération de déviation de la RN 13 par l'A 14 pilotée par la Direction départementale de l'Équipement (DDE) pour le compte de l'État.

Il est prévu la création d'un échangeur avec l'A 14 et d'un diffuseur en limite des communes de Saint-Germain-en-Laye et de Chambourcy (sous maîtrise d'ouvrage de la Société des Autoroutes

Paris-Normandie) et le réaménagement de la RN 13, à partir de la rue du Chemin-Neuf jusqu'au carrefour du Bel-Air (sous maîtrise d'ouvrage de l'État - ministère de l'Équipement).

Ce projet répond aux attentes de la Ville de Saint-Germain-en-Laye en termes d'amélioration de la circulation sur la RN 13. Le conseil a émis cependant plusieurs remarques :

- l'ouverture de l'échangeur n'a de sens que si le trafic de transit interrégional est maintenu sur la rocade de l'A 104. Il est donc indispensable de réaliser la portion manquante entre Méry-sur-Oise et Orgeval par le tracé du Schéma directeur de la Région Île-de-France (lire également en page 7).

- les aménagements projetés sur la RN 13 pour absorber l'augmentation de trafic induit par l'échangeur avec l'A 14 seraient inutiles si

Union du commerce

Ils ont gagné grâce à l'Instant magique



Les lauréats du concours organisé par l'Union du commerce et de l'artisanat ont été récompensés, le mercredi 18 janvier, à l'Hôtel de Ville.

Les lauréats du *Noël Enchanté*, concours organisé pendant les fêtes de fin d'année par l'Union du commerce et de l'artisanat, ont été récompensés le mercredi 18 janvier à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, en présence d'Emmanuel Lamy et de Philippe Bazin d'Oro, conseiller municipal chargé du commerce.

Nicole Pasqua et Marie-Laure Couderc, présidente et vice-présidente de l'Union du commerce, ont remis les cadeaux offerts par des commerçants ayant participé à l'opération (*Boulloire, Comtesse du Barry, Damart, La Clé de Soie, L'Affaire des doubles rideaux, Cuir de France, Corderie*, cinéma *C2L, Épisode...*). Philippe Cazaudehore, du Relais et Châteaux *La Forestière*, a offert le premier prix, un dîner et une nuit

dans son établissement.

Du 1^{er} au 24 décembre, chez les commerçants participant à l'opération, les clients avaient à trouver un mot caché dans la vitrine. La quarantaine de mots permettaient de compléter un poème intitulé *Instant Magique*.

Les lauréats ont été tirés au sort parmi les bonnes réponses sous l'œil de M^e Éric Kéchichian, huissier de justice.

Les lauréats

Amélie Trouvé, Geneviève Parnière, Moira Wawrzyniak, Jérémie Menahem, Grégoire Chapon, Julien Mateo, Marie Audoye, Deelan Mukki, Stéphane Parnière, Margot Simon, Cécile Renard, Charles Rolland, Perrine Pouts, Micheline Roger, Colette Baudouin.

Fonctionnement des écoles

Les écoles publiques de Saint-Germain accueillent des enfants des communes environnantes, tandis que des familles saint-germanoises peuvent scolariser leurs enfants à l'extérieur. La loi a créé, dans ce cas, un mécanisme de répartition des charges de fonctionnement des écoles entre les communes concernées.

En 2005-2006, dix-sept élèves de maternelle et cinquante-quatre élèves d'élémentaire saint-germanoises étaient scolarisés dans seize villes différentes.

Les enfants "extra-muros" scolarisés à Saint-Germain-en-Laye, venant de trente-trois villes différentes, se répartissent en vingt-cinq élèves en maternelle et cent sept élèves en élémentaire. Le conseil municipal a voté le montant des participations à verser pour les premiers et à recevoir pour les seconds.

Bouclage de la "Francilienne"

Saint-Germain lance la mobilisation

A l'invitation d'Emmanuel Lamy, plusieurs dizaines d'élus nationaux et locaux se sont réunis, le jeudi 26 janvier, à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, pour réclamer le bouclage rapide de l'autoroute 104, dite la Francilienne, entre Méry-sur-Oise (Val-d'Oise) et Orgeval (Yvelines).

Le maire de Saint-Germain-en-Laye a fait de ce dossier une priorité. Car, aujourd'hui, rappelle-t-il, c'est à Saint-Germain-en-Laye que se boucle la Francilienne, au niveau de la rue Albert-Priolet et du carrefour du Bel-Air, sous le nez des riverains Saint-Germainois ! La circulation de transit, en particulier les poids-lourds, occasionne de fortes nuisances. Une situation que le maire estime "intenable".

À l'heure où la Commission particulière du débat public "Francilienne" lance une vaste consultation, notre maire, qui a reçu le soutien actif des parlementaires Pierre Morange et Alain Gournac, veut faire respecter le tracé inscrit au Schéma directeur de l'Ile-de-France (SDRIF) auprès des pouvoirs publics. En effet, les cinq tracés proposés ne sont pas tous respectueux de l'environnement : en choisissant le renforcement autoroutier de la RN 184, qui relie Pontoise à Saint-Germain-en-Laye en traversant notre massif, deux tracés envisagent même une véritable "autoroute forestière" !

Pour le maire de Saint-Germain-en-Laye, il est impératif de s'en tenir au tracé dit "historique" tel que figurant au SRIF.

Il s'écoulera au minimum une dizaine d'années avant de voir ce tracé se concrétiser. Tout nouveau

tracé entraînerait de nouvelles études et un probable doublement du temps de réalisation. Or, il y a urgence.

Réunions publiques

Suite à sa rencontre en 2004, avec Emmanuel Lamy, Gilbert Dijon, maire d'Aigremont, et Jacques Masdeu-Arus, député des Yvelines, maire de Poissy, Gilles de Robien, alors ministre de l'Équipement et des Transports, décidait de rouvrir le dossier et de saisir la Commission particulière du débat public du projet de bouclage de la Francilienne.

Durant quatre mois, à compter du 8 mars 2006 (première réunion au Parc des expositions de Pontoise), cette commission organisera des débats publics autour des cinq tracés envisagés pour cette voie rapide urbaine.

À Saint-Germain-en-Laye, cette réunion se tiendra le mercredi 3 mai, en soirée, à la salle municipale Jacques-Tati.

Pour Jean Bergougnoux, ancien président de la SNCF, qui en a été nommé président, "la Commission particulière du débat public "Francilienne", émanation de la Commission nationale du débat public, est totalement indépendante du maître d'ouvrage et sera tout au long du débat parfaitement neutre et objective. Elle prendra toute disposition utile pour permettre à chacun de disposer d'une information complète, transparente et, si nécessaire, contradictoire sur tous les aspects du projet. Elle donnera à chacun la possibilité d'exprimer son point de vue sur les propositions du maître d'ouvrage."

À l'issue du débat, la CPDP Francilienne établira un rapport qui, sans prendre parti sur le fond, retra-

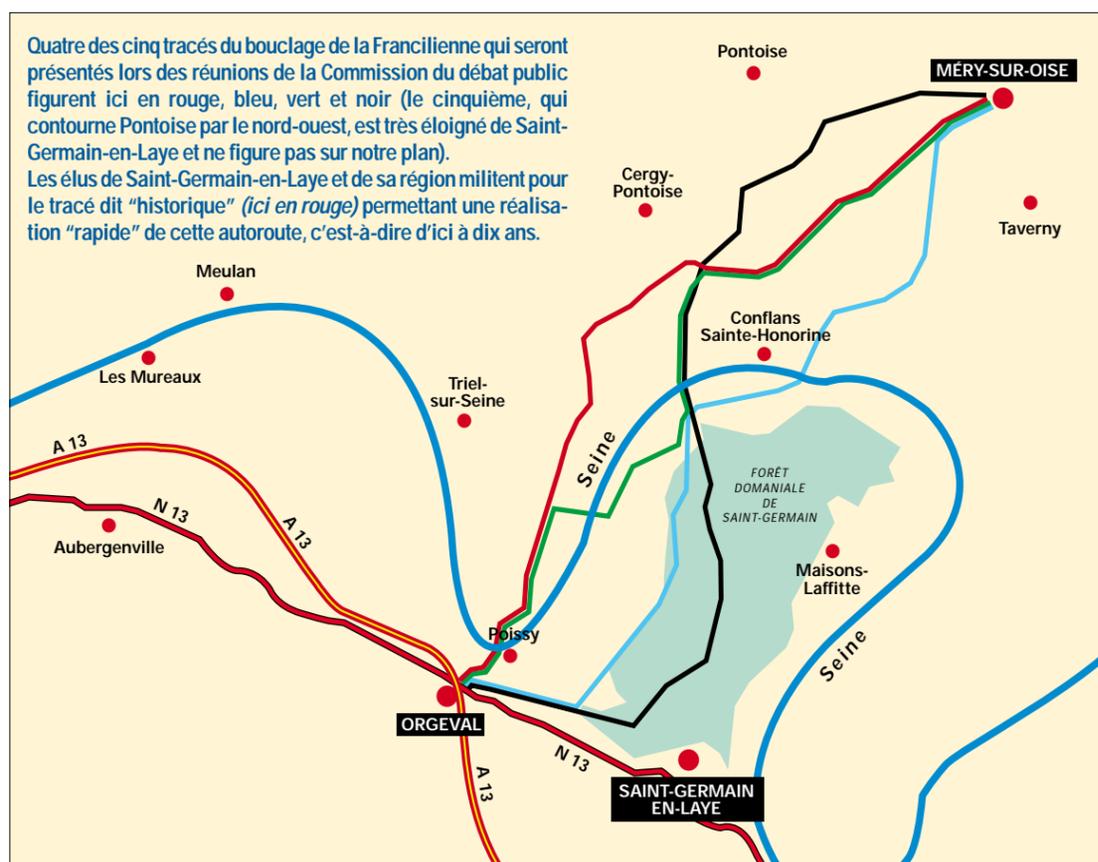
cera aussi objectivement que possible les idées qui auront été exprimées au cours du débat, soit oralement dans le cadre des réunions publiques, soit par écrit (lettres, courriels, contributions remises en réunion...).

Ce rapport permettra au décideur, en l'occurrence l'État, d'arrêter, en toute connaissance de cause, la suite qu'il entend donner au projet. La décision devrait intervenir à l'automne 2006.

Dans l'immédiat, désireux de mieux protéger encore notre forêt, le maire de Saint-Germain-en-Laye vient de demander son classement en "forêt de protection" (lire ci-dessous).

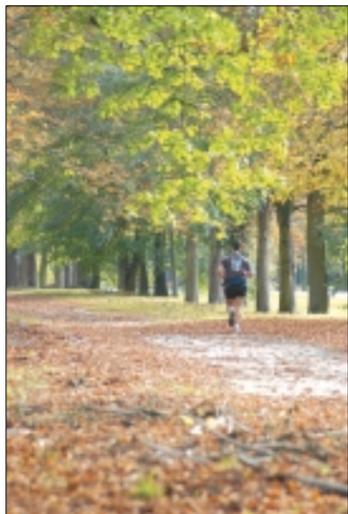


Réunion de travail des élus locaux et des parlementaires, le jeudi 26 janvier, à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye. Le constat est unanime : il faut boucler la Francilienne !



Quatre des cinq tracés du bouclage de la Francilienne qui seront présentés lors des réunions de la Commission du débat public figurent ici en rouge, bleu, vert et noir (le cinquième, qui contourne Pontoise par le nord-ouest, est très éloigné de Saint-Germain-en-Laye et ne figure pas sur notre plan). Les élus de Saint-Germain-en-Laye et de sa région militent pour le tracé dit "historique" (ici en rouge) permettant une réalisation "rapide" de cette autoroute, c'est-à-dire d'ici à dix ans.

Vers un classement en "forêt de protection" ?



La forêt domaniale participe à la qualité de vie à Saint-Germain.

Le code forestier prévoit le classement en "forêt de protection", quels que soient leurs propriétaires, "des forêts situées à la périphérie des grandes agglomérations ainsi que dans les zones où leur maintien s'impose, soit pour des raisons écologiques, soit pour le bien-être de la population".

C'est cette disposition que la municipalité a fait récemment valoir à Bernard Niquet, préfet des Yvelines, pour le classement de la forêt de Saint-Germain en "forêt de protection".

La procédure commence par l'établissement d'une liste des bois et forêts susceptibles d'être classés comme "forêt de protection" par le

préfet. Puis le projet est soumis à enquête publique. Et enfin, la décision est prise en Conseil d'État. Cette décision et le plan de délimitation de la forêt de protection sont reportés au Plan local d'urbanisme (PLU) des communes concernées.

Le classement en forêt de protection est le dispositif le plus ancien pour la protection des forêts.

À ce jour, 114 500 ha sont concernés par ce statut, soit 0,74 % de la surface forestière métropolitaine. Ce statut a été créé en 1922 pour le maintien des sols en montagne et la défense contre les risques naturels.

Il a été élargi, en 1976, par la loi sur la protection de la nature, aux

forêts périurbaines et aux forêts dont le maintien s'impose, soit pour des raisons écologiques, soit pour le bien-être de la population.

Le classement crée une servitude nationale d'urbanisme et soumet la forêt à un régime forestier spécial qui entraîne une restriction de la jouissance du droit de propriété : tout défrichement est notamment interdit ainsi que toute implantation d'infrastructure.

Il permet également de contrôler la circulation du public et des véhicules motorisés.

Le classement en forêt de protection, outil juridique le plus contraignant pour la protection des forêts, est réservé aux massifs présentant

de forts enjeux en matière environnementale et sociale.

Le saviez-vous ?

L'État possède mille cinq cent quatorze forêts en France métropolitaine : ce sont les forêts domaniales, dont celle de Saint-Germain. Elles proviennent principalement des anciennes forêts royales ou ecclésiastiques confisquées à la Révolution, mais également d'acquisitions réalisées par l'État depuis le début du XIX^e siècle. La gestion des forêts domaniales a été confiée par l'État à l'Office national des Forêts (ONF) créé le 23 décembre 1964. C'est cet office qui gère les 3 540 hectares de notre forêt.

Parking du Château

Huit mois de travaux

Voilà déjà trente-quatre ans que le parking du château accueille des voitures. Pour lui donner une seconde jeunesse, Vinci Park, son gestionnaire, vient de le rénover.

Huit mois de travaux ont été nécessaires pour lui donner son nouveau visage.

Du sol au plafond

D'importants travaux de peinture ont eu lieu sur les sols, les murs et les plafonds.

Par ailleurs, les éclairages ont été remplacés. Les accès piétons ont été rénovés et sécurisés. Dans les cages d'escalier le choix s'est porté sur des portes vitrées, permettant ainsi d'obtenir des perspectives plus rassurantes. Les halls des caisses de paiement automatique ont été entièrement carrelés.

Pour ne pas interrompre l'exploitation du parking et rénover l'ensemble du parc dans le même temps, une organisation particulière a été mise en place durant plusieurs mois. L'accueil des automobilistes s'est fait alternativement vers le parking P1 ou P2.

Le système de détection incendie a été mis aux normes actuelles. La signalétique a également été remplacée pour faciliter l'orientation des automobilistes dans le parking.

À tous ces aménagements déjà réalisés en 2005 s'ajoutera, en 2006, la rénovation du bureau du parc afin d'améliorer l'accueil et le confort des clients qui viennent se renseigner.

Cette rénovation s'inscrit dans une démarche de qualité souhaitée par la Ville de Saint-Germain-en-Laye. Répondant, jeudi 19 janvier, à l'invitation de Vinci Park, un groupe d'élus a découvert le nouveau visage du parking du château et les services dont les automobilistes, qui stationnent dans les parcs Vinci, peuvent profiter.



Vinci Park offre une gamme diversifiée de services aux utilisateurs des parcs de stationnement souterrain, notamment le prêt de vélos. Des vélos à assistance électrique pourraient prochainement être disponibles.

Des services méconnus

Le samedi, la première heure de stationnement est gratuite. Le dimanche, jour de marché, la gratuité est étendue aux deux premières heures (parc du Château).

Il est possible de payer directement son stationnement à la borne de sortie avec une Carte bleue, sans passer par une caisse de paiement (parkings du Château et de la rue des Coches).

Le stationnement est gratuit le jour de votre anniversaire.

Plusieurs formules d'abonnements, pour la nuit et le week-end notamment, sont proposées.

Les jours d'intempérie, les automobilistes peuvent se faire prêter un parapluie.

Les services de prêt peuvent également concerner un vélo, un kit de dépannage, un panier (avec ou sans roulettes).

Un service d'accompagnement à

son véhicule, très utile pour les femmes enceintes, les personnes à mobilité réduite... est également offert.

Ces services peuvent varier d'un parking à l'autre. N'hésitez pas à contacter le site concerné.

Des conditions avantageuses

Dans les prochaines semaines, les utilisateurs des parkings Vinci pourraient en outre se mettre en selle sur un vélo électrique en sortant de leur véhicule.

Présentées comme une alternative à l'utilisation de la voiture pour les "micro-déplacements", ces bicyclettes, sont dotées d'une assistance électrique qui aide le pédalage et multiplie l'effort exercé sur la pédale au démarrage, dans les côtes...

D'où le confort de l'utilisateur, comme Isabelle Richard, maire adjoint à la Vie scolaire, a pu s'en rendre compte lors de la visite du 19 janvier (notre photo).

Distinction

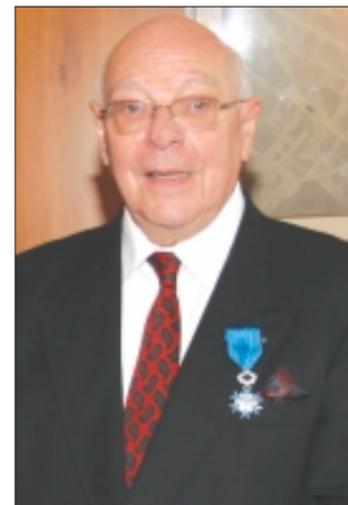
L'Ordre du Mérite à Michel Le Croisey

Nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite, Michel Le Croisey a été décoré le vendredi 13 janvier à l'Hôtel de Ville des mains d'Emmanuel Lamy, en présence de sa famille.

Conseiller municipal de 1989 à 1995, en charge de la police, du stationnement et du marché, Michel Le Croisey fut, dès l'âge de 16 ans, l'un des premiers FFI et a ensuite rejoint la 2^e DB. Après les Beaux-Arts, qui auraient pu le conduire chez Drouot en tant que commissaire priseur, poste auquel il se destinait au départ, il a rejoint le secteur pétrolier pour une carrière d'une vingtaine d'années au sein de Mobil puis de BP.

Curieux d'esprit, touche à tout, ses goûts éclectiques l'orientent ensuite vers le droit et, basé à La Défense puis à Cergy, il devint investisseur au service des pétroliers.

À l'issue de ce parcours riche et peu banal, il garda un pied chez BP en devenant vice-président de son club sportif. Il prend alors son bâton de pèlerin pour relancer les inscriptions et motiver les adhérents; le marathon de New York fait aussi



Michel Le Croisey fut conseiller municipal de Saint-Germain de 1989 à 1995.

partie des compétitions disputées par le club! Au départ de Michel Le Croisey, le club compte plus de huit cents inscrits...

Ce Saint-Germainois accompli, qui fut proche de plusieurs personnalités yvelinoises, a consacré quinze de ses trente années de présence à Saint-Germain-en-Laye à la Maison de la Famille dont il est toujours aujourd'hui le trésorier.

Les agents communaux et hospitaliers à l'honneur



La Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale est l'équivalent dans le secteur public de la Médaille du travail pour le secteur privé. Une médaille d'or, vingt-deux médailles de vermeil, vingt-neuf médailles d'argent ont été décernées sur le site de Saint-Germain-en-Laye du centre hospitalier intercommunal, le vendredi 9 décembre 2005. Vingt-neuf retraités de l'année ont également été salués (photo ci-dessus).

À l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, cette cérémonie s'est déroulée le jeudi 5 janvier, à l'occasion des vœux au personnel. Dix-sept médaillés d'or, huit médaillés d'argent et dix-neuf médaillés de vermeil ont été mis à l'honneur, ainsi que douze retraités de l'année (photo ci-dessous).

Retrouvez tous les médaillés sur le site de la Ville de Saint-Germain-en-Laye :

www.saintgermainenlaye.fr



Stationner au plus près de la place du Marché-Neuf

Saint-Germain-en-Laye offre de nombreuses possibilités de stationner sa voiture dans différents parcs souterrains.

Le plus près de la place du Marché-Neuf est implanté rue de Pologne.

Parking Centre-ville/Pologne : 305 places. Accès par la rue de Pologne (au numéro 63), mais aussi par la rue Grande-Fontaine (aux numéros 26^{bis} et 28).

Ouvert du lundi au samedi, de 7h30 à 21h30; le dimanche, de 7h30 à 13h45.

Il y a toujours des places disponibles.

Parking du Château : 1245 pla-

ces. Entrée et sortie place Charles-De-Gaulle.

Parking des Coches : 242 places. Entrée et sortie au 11-15, rue des Coches.

Parking de l'hôpital : 112 places en terrasse. Les deux niveaux souterrains, réservés en semaine au personnel de l'hôpital, seront ouverts au public samedi et dimanche.

Parking Pompidou : 114 places. Entrée et sortie place Pompidou.

Parking du centre administratif : 50 places. **Le samedi matin uniquement.**

Entrée et sortie au 86, rue Léon-Désoyer. Gratuit.

• **ABONNEMENT NUIT ET WEEK-END.** - Vinci propose un abonnement nuit (de 18h à 9h) et week-end (samedi, dimanche et jours fériés) à 35€ par mois dans ses parkings Château, Coches et Centre-ville/Pologne.

Contacts :

- parking du Château et des Coches : 01 39 73 09 30;
- parking Centre-ville/Pologne : 01 34 51 71 63;
- parking hôpital : 01 39 73 22 43;
- parking Pompidou : 01 39 21 87 80.

Au théâtre Alexandre-Dumas

La coquetterie féminine



Dans *La Locandiera*, Cristiana Reali est belle, sensuelle, féminine...

Giselle appartient aux œuvres dont le nom même est devenu le symbole du romantisme.

En 1841, Jules Perrot, alors fameux danseur, rêvait de créer un ballet pour mettre en valeur sa jeune épouse Charlotte Grisi, à l'époque débutante modeste de l'Opéra de Paris. Il s'est confié à un de ses amis, Théophile Gautier, qui l'a aidé à créer le scénario du ballet sur une musique d'Adolphe Adam (le mardi 21 février, à 20h30, par le Ballet national de l'Opéra de Kiev).

• Les vendredi 24 et samedi 25 février, à 20h45, dans un agréable décor et de beaux costumes du XVIII^e siècle, Alain Sachs réglera le public avec *La Locandiera*, de Goldoni, une merveilleuse comédie de charme, vivante et joyeuse, qui traite de la coquetterie des femmes et de la va-

lité des hommes. Mirandolina, bergiste, jeune et jolie femme interprétée par Cristiana Reali, fait tourner la tête de ses clients, et tout particulièrement d'un comte qui la couvre de cadeaux et d'un marquis ruiné qui lui offre sa protection... alors que le Chevalier de Ripafatta (formidable Pierre Cassignard) non seulement ne lui prête aucune attention mais semble de plus mépriser la gente féminine. Mirandolina, piquée au vif, décide de le rendre fou d'amour...

• **Attention** : le mercredi 22 février, à 20h45, le Théâtre Alexandre-Dumas propose, en complément de programme, un concert de Jean-Louis Aubert qui interprétera des chansons de *Comme un accord*, son dernier album.

• **Réservations du mardi au samedi, de 12h à 19h au 01 30870707.**

Plumes saint-germanoises

Un art de vivre

Rythmée par la légèreté et la douceur, l'œuvre poétique de Claude Pepratx s'enrichit aujourd'hui de nouveaux textes réunis dans un livre intitulé *Pensées sur la vie*.

Il y a un art de vivre qui se dégage de ses poèmes, tantôt offerts à l'amour et à la joie, tantôt prêts à l'épreuve.

En observant l'intimité de la nature, le poète initie au monde des voyants ceux qui n'ont pas le temps ou se cachent les yeux.

• **Pensées sur la vie (18 euros)** - Éditions Hybride (collection poésie), 2, rue Maréchal-Joffre - 78100 Saint-Germain-en-Laye. Téléphone : 06 70 02 66 37.

Morceaux choisis

Le bulletin annuel des Amis du Vieux Saint-Germain est paru à la fin de l'année 2005 sous le titre *Hommage à Claude Petit*. Ce numéro 42 reproduit notamment les textes des participants à l'hommage au disparu, les actes du colloque du 5 février *Y'a-t-il un pays de Saint-Germain-en-Laye?*, les conférences de l'année 2004-2005 et les activités de l'association. L'ouvrage est disponible à la Maison des Associations (MAS) au 3, rue de la République (15 euros).

Pour la petite histoire

Les infortunes de la statue de Thiers

Monsieur Thiers aimait l'hôtel du pavillon Henri IV pour respirer le bon air de la Terrasse de Saint-Germain. Comme il y séjournait souvent, il a fini par y mourir le 3 septembre 1877.

La même année, la Ville a lancé une souscription pour ériger une statue à son effigie en reconnaissance envers le libérateur du territoire, le président de la République, et l'historien du Consulat et de l'Empire.

Le sculpteur Antonin Mercié, premier Grand prix de Rome, réalise la statue. Dans un fauteuil de style indéterminé, l'artiste assoit Thiers (...); ferme et droit, l'homme d'État a déplié sur son genou une carte de France et désigne du doigt de la main gauche la ville de Belfort qu'il a sauvée de la cupidité prussienne.

Or, en 1880, des individus iconoclastes posent sur la tête de Thiers un bonnet de nuit tandis qu'un vase du même nom est placé sous son siège. Pire encore, peu de temps après, une boîte de sardines remplie de fulmicoton (coton-poudre) d'où dépasse une mèche allumée, est glissée sous le fauteuil.

L'explosion ne cause guère de dommages mais elle réveille tout le quartier du château.

L'attentat est-il l'œuvre de réactionnaires? En réalité, le délit est

une manipulation : Monsieur Andrieu, préfet de police, l'a orchestré pour discréditer les anarchistes et Louise Michel qui vient faire des conférences à Saint-Germain-en-Laye.

Dominique Chanson, descendant de Georges Barbotte, gérant du pavillon Henri IV pendant ses heures de gloire, raconte que, vers 1875, Émile Barbotte, frère du restaurateur, s'amuse un soir à barbouiller d'encre noire la statue de Thiers avec l'aide d'un certain Lévêque, ancêtre de la famille d'imprimeurs et de libraires bien connus dans notre cité.

Triste destin d'un monument si malmené! En 1914, la statue soulevée par une grue dans une unique et ultime ascension, est fondue et transformée en munitions au service d'un pays auquel Thiers avait si bien tenu tête soixante-dix ans auparavant.

• **Ce texte est extrait des travaux de recherches menés par le séminaire d'histoire de l'Université libre de Saint-Germain-en-Laye et sa région, dirigé par Hélène Solignac Saint-Cernin avec la collaboration d'Arlette Millard. Il est paru en 1999 sous le titre *Les soubresauts de l'histoire au XIX^e siècle et leurs répercussions à Saint-Germain-en-Laye*.**

Au cinéma C2L

La Chine hors des sentiers battus

Le tour du monde en images que le cinéma C2L (25, rue du Vieux-Marché) propose depuis quelques semaines avec *Connaissance du Monde* poursuit le mardi 21 février avec *Vivre en Chine*, un film et une conférence de Patrice Fava et Yin Yan sur l'Empire du milieu.

Voici un film sur la Chine comme il n'y en a jamais eu, car il est entièrement nourri de l'expérience d'un cinéaste qui, depuis plus de vingt ans, est non seulement passionné par la culture chinoise mais vit dans le pays, parle et écrit le chinois.

Il est de surcroît marié avec Yin Yan, une actrice chinoise qui est

aussi la co-réalisatrice de ce film. Il est donc difficile d'imaginer meilleur guide pour découvrir la Chine hors des sentiers battus, et surtout pour comprendre ce qui fait l'originalité et l'attrait de cette civilisation millénaire qui, depuis Marco Polo, n'a cessé de fasciner l'Occident.

Pour beaucoup, ce voyage au cœur de la Chine se poursuivra dans leur souvenir pendant longtemps. Pour quelques-uns, ce film sera peut-être la révélation d'une aventure qu'ils auront envie de tenter eux-mêmes.

• **Tarif : 7,70€. Réduit : 7€ (étudiants, moins de 16 ans et plus de 60 ans). Séances à 15h et à 20h30.**

Après-midi culturels

La saison 2005-2006 des conférences-projections de l'Office municipal de Tourisme se poursuit :

- **mercredi 22 février**, à 14h15, avec une conférence sur *Jean-Jacques Rousseau*, par Hubert Charron.

- **samedi 25 février**, à 14h15, *On les nomme les Frères Vera : leur impact sur Saint-Germain*, par Pascale Florin.

- **samedi 4 mars**, à 14h15, avec une conférence sur *Le cheval, objet de la gloire à travers les temps et les arts*, par Élisabeth Frachon.

• **Réservation obligatoire à l'avance à l'Office municipal de Tourisme (38, rue Au-Pain, à Saint-Germain-en-Laye - Tél. : 01 34 51 05 12). Durée : 1h30 environ. Tarifs : 6,5€ - Réduit : 5€.**

L'heure du conte

Mercredi 15 février, à 14h30, la bibliothèque multimédia accueillera Frédéric Haetty pour une séance de contes destinée enfants (à partir de 6 ans) sur le thème des *Génies et des dragons*. Entrée libre.

Danses généreuses

Samedi 25 février, à 20h30, à la salle Jacques-Tati (12^{bis}, rue Danès-de-Montardat), le Kiwanis-Club de Saint-Germain-en-Laye/Chambourcy organise, avec le concours de la Ville, une représentation de danses traditionnelles cambodgiennes. Les bénéficiaires de l'opération financeront les études supérieures d'étudiants déshérités de Phnom Penh.

• **Participation : 15 euros - Moins de 10 ans : 5 euros. Réservation des places à la Maison des Associations (3, rue de la République, ou par téléphone auprès de Mme Neyraud : 06 81 40 04 73.**

Café-philo

• M. et M^{me} Cavalier, qui tenaient la brasserie *Le Debussy*, ayant pris une retraite bien méritée, le café-philo se déroule désormais à la *Brasserie du théâtre* (place Charles-De-Gaulle) qui se trouve sur la place André-Malraux.

Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 12 février, à partir de 9h15. Au programme : *"Punit-on pour ses faiblesses?"*

Attention : un incendie survenu le 18 janvier a contraint l'établissement à fermer temporairement ses portes. Il devrait rouvrir le 8 février.



AUTO SECURITE

CONTROLE TECHNIQUE

VOTRE VÉHICULE VA AVOIR 4 ANS,
LE CONTRÔLE TECHNIQUE EST OBLIGATOIRE.

A CÔTÉ DE :

38, route de Mantes - R.N. 13 - 78240 CHAMBOURCY Tél. 01 39 65 16 06



Évolution démographique de Saint-Germain-en-Laye

Des conditions favorables à l'accroissement

Entre 1999 et 2004, la population saint-germanoise a augmenté de 8,6% pour atteindre, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 41 417 personnes.

L'accroissement sensible des capacités d'accueil dans le domaine de la petite enfance, qui est l'une des priorités de la politique municipale (lire la page 11), n'est pas étranger à cette progression qui est la plus importante de toute les Yvelines.

Ce dynamisme démographique enregistré dans la cité royale ces dernières années s'explique également par d'autres raisons. À commencer par les mesures prises en faveur de l'habitat qui facilitent notamment l'installation des jeunes couples.



L'attractivité de Saint-Germain est forte, notamment chez les jeunes couples. Photo d'archives.

Des nouveaux logements

Plus de cinq cents logements (sociaux, intermédiaires, libres) ont ainsi été construits dans le nouveau centre urbain du Bel-Air. D'autres ont été entièrement réhabilités, comme les 250 appartements des Logements familiaux de la rue Mozart.

C'est aujourd'hui le tour des 469 logements sociaux de l'Immobilier des 3F, toujours dans le quartier du Bel-Air. Débutée en 2004, la réhabilitation va entrer en avril dans sa

troisième et dernière phase, qui concerne les parties communes.

Dans le quartier de Gramont, 167 logements locatifs destinés aux familles du personnel de la Défense nationale sont sortis de terre.

Le recensement des logements vacants du parc privé va par ailleurs être lancé en coopération avec l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). Enfin, 350 nouveaux logements (sociaux et intermédiaires) devraient être construits dans les années à venir.

Un cadre vie privilégié

Force est également de constater que la cité royale possède beaucoup d'autres atouts. Son centre-ville s'apparente à un véritable centre commercial à ciel ouvert avec ses quelques sept cents boutiques. Son château, qui abrite le musée d'Archéologie nationale, a vu naître Louis XIV.

Sa Terrasse offre une magnifique perspective sur l'Ouest parisien. Sa forêt est un patrimoine vert exceptionnel qui reçoit chaque année plus de trois millions de visiteurs.

Entretien avec le recteur Gérard-François Dumont

"Un renouvellement régulier"

Géographe, économiste, démographe et professeur à l'université de Paris-Sorbonne, le recteur Gérard-François Dumont, qui est aussi président de la revue *Population et Avenir*, a accepté de commenter pour *Le Journal de Saint-Germain* l'augmentation de la population de notre ville révélée par les chiffres de l'Insee.

Le Journal de Saint-Germain - L'augmentation de 8,6%, qui contraste avec la baisse enregistrée sur la période 1990-1999, vous surprend-elle?

Gérard-François Dumont - Cette bonne nouvelle n'est pas une surprise à proprement parler. D'abord, la baisse limitée révélée par le recensement de 1999 n'était pas propre à Saint-Germain mais conforme à un contexte de moindre fécondité.

Ensuite, les deux importants programmes immobiliers (le nouveau centre urbain du Bel-Air et le quartier de Gramont) lancés à cette période à Saint-Germain n'étaient pas encore achevés.

Or, c'est une évidence mais je tiens à la rappeler, l'augmentation de la population va de pair avec le nombre de logements offerts par la

commune. Aujourd'hui, ces nouvelles constructions sont terminées et accueillent des familles qui contribuent aux 8,6% d'augmentation.

Le Journal de Saint-Germain - Les chiffres publiés par l'Insee montrent également que l'Île-de-



Gérard-François Dumont.

France se démarque notamment des autres régions métropolitaines par les arrivées de nombreux jeunes adultes...

Gérard-François Dumont - Ce profil migratoire contribue à faire de la région la plus jeune de l'Hexagone.

L'Ouest parisien, et en particulier Saint-Germain, dont la qualité de vie est souvent citée en exemple, sont très attractifs, notamment aux yeux des Franciliens.

Une partie de ceux qui arrivent sont des jeunes couples qui ont des enfants sur place et contribuent à la jeunesse de la ville.

En outre, à Saint-Germain, le vieillissement est rendu moins intense par l'apport de familles temporairement domiciliées dans la cité royale pour des raisons professionnelles.

Ce renouvellement régulier de la population est surtout assuré par les militaires et les cadres expatriés, dont les enfants fréquentent le Lycée international.

Le Journal de Saint-Germain - L'augmentation constatée aujourd'hui va-t-elle se poursuivre dans les années à venir?

Gérard-François Dumont - Les prochaines années vont confirmer cette hausse qui devrait toutefois atteindre un plafond.

De nouvelles constructions sont possibles et prévues, mais le tissu urbain saint-germanoise n'offre plus la possibilité d'aménager de nouveaux quartiers.

8,6% d'augmentation

Selon les chiffres fournis par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la population de Saint-Germain-en-Laye a franchi la barre des 40 000 personnes :

- 1982 : 38 499.
- 1990 : 39 926.
- 1999 : 38 423.
- 2004 : 41 417.

Le nouveau recensement

Depuis le 15 janvier 2004, la France a entrepris, avec dix-huit mille agents recenseurs, une nouvelle méthode de recensement qui remplace le comptage traditionnel effectué tous les huit à neuf ans.

Aujourd'hui, les communes sont séparées en deux catégories selon leur nombre d'habitants : celles de moins de 10 000 habitants et celles de plus de 10 000 habitants.

Les premières font l'objet d'un recensement exhaustif une fois tous les cinq ans. Elles sont réparties en cinq groupes. Un groupe par an est recensé. En cinq ans, la totalité des habitants des communes de moins de 10 000 habitants sera recensée.

900 communes

Dans les neuf cents villes françaises de plus de 10 000 habitants, dont Saint-Germain-en-Laye fait partie, l'enquête est annuelle et porte sur un échantillon de 8% de la population dispersé sur le territoire de la commune.

Au bout de cinq ans, 40% des logements auront été l'objet de l'enquête.

Les résultats de ces 40% sont traités statistiquement pour donner les chiffres officiels de la commune rapportés à l'année de milieu de la période, soit 2006 pour la période quinquennale actuelle (2004-2008).

Dans notre commune, le recensement de la population se déroulera jusqu'à la fin du mois de février : six agents recenseurs sont sur le terrain, assistés d'Élisabeth Queste, un coordonnateur communal.

Certains Saint-Germanoises continuent donc de recevoir la visite d'un agent recenseur - muni d'une carte officielle avec sa photographie - et de remplir les bulletins. Les agents recenseurs sont tenus au plus strict secret professionnel.

Accueil de la petite enfance

Étendre l'offre de places faite aux familles

"Saint-Germain-en-Laye attire les jeunes couples", a tiré *Le Parisien* dans une édition de janvier qui commentait les chiffres de l'Insee (lire aussi la revue de presse p. 2).

Pour ce volet de la population, l'augmentation de la capacité d'accueil des crèches/haltes-gardiennes renforce considérablement l'attractivité de Saint-Germain-en-Laye.

Satisfaire les demandes des parents

"Il faut dire que trouver une place en crèche est souvent la première préoccupation des parents qui attendent un enfant", rappelle Anne-Françoise Deschamps, maire adjointe chargée de la Petite enfance. "N'oublions pas aussi qu'à Saint-Germain, 83% des femmes ont un emploi". Les demandes de garde d'enfants sont donc très nombreuses.

Parmi les modes de garde existants (lire l'encadré), la crèche est la plus demandée compte tenu des plages horaires proposées (de 7h15 à 18h45, voire 19h) et des tarifs horaires qui sont établis par la Caisse d'allocations familiales (CAF), en fonction du nombre d'enfants et des ressources du foyer.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye n'ignore pas que l'offre de berceaux publics ne satisfait pas les demandes de tous les parents. Pour faciliter davantage l'accueil des tout-petits, elle a régulièrement augmenté la capacité des établissements municipaux qui s'élève aujourd'hui à 320 berceaux (lire par ailleurs).

Pour aller plus loin, elle a lancé, en juin 2005, dans le cadre de son troisième Con-

trat Enfance signé avec la Caisse d'Allocations familiales, un projet de création d'un établissement multi-accueil pour les enfants de moins de 4 ans.

46 places supplémentaires

Ce nouvel équipement sera installé au 11, rue de Gramont dans un lieu de 241 m² que la Société nationale immobilière, son propriétaire, met gratuitement à la disposition de la Ville.

Il devrait ouvrir en septembre 2006 et permettra d'accueillir 46 jeunes enfants (40 en crèche et 6 en halte-garderie) qui pourront en outre profiter d'un jardin. 15 personnes seront employées dans l'établissement.

Cet équipement public sera géré par un opérateur privé avec des obligations de service public.

"Bâtir une nouvelle crèche entièrement publique est devenu très difficile aujourd'hui compte tenu des délais de réalisation (très longs), des coûts (élevés) et de la pénurie de personnel qualifié qui oblige, parfois, à "fermer" certains berceaux pourtant disponibles", explique Anne-Françoise Deschamps.

Après examen des propositions de cinq candidats, le conseil municipal du 17 janvier (lire aussi la page 6) a désigné Babilou (société Evancia SAS) comme concessionnaire de la future structure multi-accueil pour les dix prochaines années.

Comme toutes les crèches publiques gérées par un opérateur privé, celle de Saint-Germain-en-Laye offrira des tarifs conventionnés avec la Caisse d'allocations familiales. Ils seront identiques à ceux des crèches municipales.

"Toutes les contraintes réglementaires (sanitaires et sociales) seront également absolument identiques à celles des structures entièrement publiques", souligne Anne-Françoise Deschamps. La prochaine phase est l'obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation des travaux.

Avec cet équipement, la capacité d'accueil de la Ville pour la petite enfance s'élèvera à plus de 360 places.



Ouverte en 2001, la crèche/halte-garderie du Bel-Air dispose de 25 places.

Modes de garde

Des prestations d'accueil variées

Établissements municipaux mis à part, la Ville offre d'autres modes de garde pour les enfants en bas âge.

Cent vingt-huit assistantes maternelles et deux assistants maternels sont recensés aujourd'hui à Saint-Germain-en-Laye.

Bavette et Compagnie

Saint-Germain-en-Laye dispose par ailleurs d'une crèche parentale ou collective qui est installée au 1, rue Franz-Schubert (13 places). Gérée par l'association Bavette et Compagnie, subventionnée par la Ville, elle fonctionne avec le concours des parents et constitue également une solution très appréciée.

À Saint-Germain-en-Laye, les assistantes maternelles et les parents disposent en outre d'un Relais assistantes maternelles (RAM) qui a ouvert ses portes au mois de juin 2002 sur la place des Coteaux du Bel-Air. En France, on compte un

millier de lieux d'accueil et d'information comme celui-ci pour répondre aux besoins des familles à la re-

cherche d'un mode de garde et des assistantes maternelles agréées souhaitent bénéficier d'informations



Le Relais assistantes maternelles (RAM) a notamment pour objectif de rapprocher les parents et les assistantes maternelles.

sur leur métier. D'ici à 2007 plusieurs objectifs ont été assignés au Relais assistantes maternelles par la Caisse d'allocations familiales : - consolider la mission d'information sur les modes d'accueil compte tenu des évolutions liées au statut des assistantes maternelles et de la Prestation accueil du jeune enfant (PAJE);

- favoriser la professionnalisation, créer une relation entre les nouvelles et les anciennes assistantes maternelles par le biais de rencontres entre les différents quartiers afin de tisser des liens sociaux et contribuer à la mixité sociale;

- développer le partenariat avec les centres socio-culturels Saint-Léger et La Soucoupe par l'organisation de rencontres entre parents et professionnels sur des thèmes d'ordre pédagogique et psychologique.

• Contact : Clarisse Potdevin (Tél. : 01 39 73 35 75).

Dix établissements pour 320 places



La crèche Schnapper a été dotée d'une nouvelle cuisine qui lui permet de travailler en "liaison froide" avec le prestataire qui livre les repas des enfants.

En 2001, la capacité d'accueil des établissements municipaux s'élevait à 254 places (212 en crèche et 42 en halte-garderie).

Depuis cette date, plusieurs crèches, haltes-gardiennes et établissements multi-accueil (Bel-Air, Anne-Barratin, Franz-Liszt, Saint-Léger, Prieuré) ont été créés, rénovés ou agrandis.

La Ville compte désormais dix établissements qui mobilisent une centaine d'agents qualifiés et peuvent accueillir plus de 300 enfants. Ce qui représente une augmentation d'environ 25%.

• Crèches (accueil régulier)

- Schnapper : 23 places (24, rue Schnapper);
- Pologne : 18 places (44, rue de Pologne);
- Les Coches : 16 places (15, rue des Coches);
- Le Prieuré : 23 places (2, rue du

Prieuré);

- Berlioz : 70 places (28, boulevard Hector-Berlioz).

• Haltes-gardiennes (accueil occasionnel) :

- Saint-Léger : 15 places (2^{es}, rue Saint-Léger);
- Danès-de-Montardat : 20 places (30, rue Danès-de-Montardat).

• Établissements multi-accueil

- Anne-Barratin : 74 places (2, rue de Tourville);
- Bel-Air : 25 places (46, rue de l'Aurore);
- Franz-Liszt : 20 places (1, boulevard Franz-Liszt).

- Rue de Gramont (à partir d'août 2006) : 46 (40 en crèches et 6 en halte-garderie).

- Pour tout renseignement : service municipal de la Petite enfance, téléphonez au 01 30 87 22 23 ou au 01 30 87 22 24.

Contribuer à l'épanouissement des enfants

Pour remplir sa mission d'accueil des jeunes enfants, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a augmenté sensiblement la capacité des établissements spécialisés au cours des cinq dernières années :

• En 2001, la crèche Anne-Barratin a été entièrement rénovée. Sa capacité est passée de 43 à 62 berceaux.

Cet établissement vient d'être agrandi et transformé en établissement multi-accueil. Aux 62 berceaux de crèche s'ajoutent 12 nouvelles places de halte-garderie.

• Un établissement multi-accueil de 25 berceaux a été ouvert au Bel-Air.

• La crèche/halte-garderie du Prieuré a été rénovée, agrandie et transformée en crèche. Elle dispose aujourd'hui de 23 berceaux (+3 places).

Les places de halte-garderie ont été transférées à la crèche Saint-Léger qui est devenue une halte-garderie (15 places) au mois de janvier.

• La halte-garderie Franz-Liszt a cédé la place à un établissement multi-accueil entièrement rénové. Les 20 berceaux sont ré-

partis en 10 places d'accueil régulier et 10 places d'accueil occasionnel.

Des moyens modernes

La crèche Schnapper a été dotée d'une nouvelle cuisine qui lui permet de travailler en "liaison froide" avec Sorest, le prestataire chargé notamment de la restauration municipale pour la petite enfance.

Suite à la mise en place de la Prestation de service unique (PSU) par la Caisse d'allocations familiales, les familles détentrices d'une place en crèche ont la possibilité, dans le cadre du règlement intérieur, de ne réserver que les jours et les créneaux horaires qui leur sont nécessaires.

Les plages horaires ainsi libérées, qui peuvent évidemment intéresser de nombreuses autres familles, seront prochainement consultables sur le site internet de la ville (www.saintgermainenlaye.fr) à la rubrique Vie quotidienne/petite enfance. Attention, cette consultation n'est en aucun cas équivalente à l'attribution d'une place en crèche.

13^e meeting de natation du CNO

Un vivier de jeunes talents

Les 28 et 29 janvier, les gradins de la piscine olympique intercommunale n'ont pas désempli. De très nombreuses personnes sont venues assister au 13^e meeting de natation de Saint-Germain-en-Laye qui correspondait cette année à la première étape du circuit fédéral (une compétition qualificative pour la coupe de France).

Organisée par le Cercle des nageurs de l'Ouest (CNO) avec le soutien de la municipalité, l'épreuve a rassemblé près de quatre cents jeunes nageurs (à partir de 13 ans) venus de cent quinze clubs de toute la France.

Le CNO plus haut

Présents sur les gradins pour encourager les compétiteurs et notamment la vingtaine de nageurs du CNO Saint-Germain, les très nombreux spectateurs ont été frappés par l'engagement des jeunes nageurs.

Parmi les nageurs du CNO, Adeline Martin s'est distinguée en rem-



portant le 800m nage libre. Tous les résultats sont consultables sur le site

internet de la Ville à l'adresse : www.saintgermainenlaye.fr

Ci-dessus : Les 28 et 29 janvier, le public s'est déplacé en nombre à la piscine olympique intercommunale pour encourager les champions de demain.

Ci-contre : Adeline Martin (sur la plus haute marche du podium), une minime du CNO Saint-Germain qui était engagée dans le 800m nage libre, a brillamment remporté l'épreuve en 9'27"76. Elle a été chaleureusement félicitée par Philippe Pivert, le maire-adjoint à la Jeunesse et aux Sports.



Tennis-Club des Loges

La relève est assurée

En décembre dernier, une cérémonie s'est tenue au Tennis-Club des Loges pour récompenser les jeunes joueurs les plus méritants. Lana Buttner, qui est montée en seconde série (classée 5/6) à seulement 13 ans, Sabine Duchesne (14 ans) passée de 30/2 à 15/2, et Hugo Ramadier (14 ans), qui est monté en seconde série (classé 15), ont chaleureusement été félicités.

"Côme Gendron, le plus jeune joueur du club (9 ans), est déjà classé 30/4. Avec 500 jeunes inscrits au club Juniors, dont 95 classés, (4 en seconde série, 28 en troisième série et 62 en quatrième série), le choix a été

difficile", a souligné Marc Jauffret, le président du club, qui a assisté à la remise des trophées avec Michel Andrieux, l'entraîneur des jeunes.

Bravo Amélie Mauresmo

Des jeunes dont certains marcheront peut-être sur les traces d'Amélie Mauresmo. Cette championne, née à Saint-Germain-en-Laye, vient de remporter l'Open d'Australie qui est un des tournois majeurs du circuit professionnel.

Pour saluer sa performance, Emmanuel Lamy lui a aussitôt adressé un télégramme de félicitations :

"À l'issue d'une finale très atten-

due, vous venez de remporter à Melbourne le premier titre de votre carrière en Grand Chelem, dans la continuité d'un parcours au sommet, ponctué par une place de numéro un mondiale en 2004 et une victoire aux Masters en 2005."

"Je suis particulièrement heureux de vous adresser mes félicitations les plus chaleureuses pour cette performance, particulièrement suivie dans votre ville natale, qui récompense vos efforts et votre persévérance."

"Tous mes vœux de succès vous accompagnent pour vos prochains tournois, au cours desquels les Saint-Germainois ne manqueront pas de vous témoigner leur soutien."

De jolis coups de crosse

Dans le cadre de la qualification à la Coupe du Monde qui se déroulera en Chine en avril prochain, six Saint-Germainois (Gérôme Branquart, Julien Thamin, Charles Verrier, Antoine Gouédart-Comte, Martin Genestet, Clément Coty) du Saint-Germain Hockey-Club ont été sélectionnés en équipe de France pour une tournée qui s'est déroulée à Kuala Lumpur en Malaisie, du 14 au 27 janvier.

Pour disputer le championnat de France en salle Élite hommes, le 29 janvier, seul Martin Genestet a intégré le groupe. Les cinq autres joueurs sont restés au repos. Ainsi privée de plusieurs de ses atouts, l'équipe du SGHC s'est inclinée 9 buts à 8 contre le Stade Français.

De leur côté, les Saint-Germainois ont réalisé un sans faute en gagnant trois matches d'affilée face :

- au Stade Français : 3-1;
- à Montrouge : 6-3;
- et à Villeneuve-Loubet : 5-3.

Elles occupent aujourd'hui la première place du classement du championnat de France en salle Nationale 1 avec 9 points.

• Le nouveau terrain synthétique de hockey du stade municipal Georges-Lefèvre sera inauguré le **samedi 11 mars**, de 14h à 19h. Une démonstration de l'école de hockey et un match amical entre la France et l'Irlande sont prévus.

BRYC

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Rénovation • Carrelage

Menuiserie • Charpente

TÉL. 01 30 61 00 77

6, COUR LARCHER - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - FAX 01 30 61 76 12
E-mail : ent.bryc@wanadoo.fr



SOCCRAM

PRODUCTION

DISTRIBUTION ET GESTION DE L'ÉNERGIE

CHAUFFAGE MAINTENANCE ET ENVIRONNEMENT

HABITAT TERTIAIRE COLLECTIVITÉS-INDUSTRIE

7, avenue Taillevent
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. : 01 39 73 06 48 - Fax : 01 39 73 57 54

SOCCRAM Agence IDF Nord Ouest :
Avenue S. Allendé - 93270 SEVRAN
Tél. : 01 43 83 23 71 - Télécopie : 01 49 36 02 06

Championnat de France de Ligue 1

Le Paris Saint-Germain vise le podium

Classés cinquièmes avant de recevoir Saint-Étienne, le samedi 4 février, les joueurs du Paris Saint-Germain entendent montrer que l'objectif de la Ligue des champions reste accessible. Mais cela passe par des victoires... à l'extérieur.

Un contraste flagrant

Si l'on s'en tenait uniquement aux matches disputés à domicile, le Paris Saint-Germain occuperait la troisième place du classement de L1 avec neuf victoires en douze matches. Un vrai parcours de champion!

En revanche, le bilan est largement plus contrasté à l'extérieur. Avec le même calcul, les Saint-Germanoises seraient quatorzièmes avec seulement deux victoires pour six défaites.

Ce qui est largement insuffisant pour un club qui prétend accéder directement à la Ligue des champions (cette accession directe est réservée aux deux premiers du championnat).

Les Lyonnais intouchables

À l'arrivée, la balance domicile/extérieur place le Paris Saint-Germain en cinquième position; largement derrière l'Olympique Lyonnais, le leader du championnat, qui paraît intouchable.

Ce club a 17 points d'avance sur le Paris Saint-Germain avec le même nombre de matches disputés. Viennent ensuite Bordeaux (+ 8 points avec un match en plus), Auxerre (+ 5 points avec un match



Christian Gavelle/PSG.

S'ils veulent accéder directement à la Ligue des champions, les joueurs du PSG doivent marquer plus de buts à l'extérieur.

en plus) et Lille (+ 3 points avec un match en plus).

Saint-Étienne avant Lille

"*Tout est encore jouable, nous allons tout faire pour arracher la deuxième place*", insiste Vikash Dhorasoo, l'un des meneurs de jeu du PSG. Même écho du côté du capitaine Pedro Pauleta (sur notre photo): "À

Paris, nous devons avoir l'envie, la surmotivation pour la Ligue des champions. Tous ensemble, nous pouvons encore mieux faire."

Pour cela, il faudra montrer de sérieux atouts, à domicile, comme à l'extérieur.

Samedi 4 février, ce sont les Verts de Saint-Étienne qui viendront défier le PSG au Parc des Princes.

Les hommes de Guy Lacombe, l'entraîneur, n'ont pas oublié que lors du match aller, à Geoffroy-Guichard, Alonzo et les siens avaient encaissé trois buts sans parvenir à en inscrire un seul.

Ensuite, il leur faudra penser à aller chercher le succès à Lille, qui est l'un des concurrents directs pour la Ligue des champions.

À la Une de 100% PSG

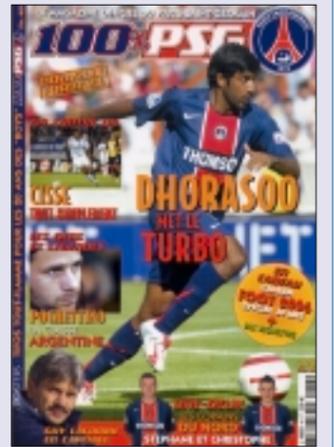
"*Un magazine relooké qui vous rendra encore plus fier d'être Parisien*": voilà comment 100% PSG décrit sa nouvelle formule qui est disponible dans les kiosques depuis le 15 janvier dernier.

Ce numéro 48 accorde une large place à l'arrivée de Guy Lacombe, le nouvel entraîneur du club, qui déclare:

"*Je ne suis pas venu au Paris Saint-Germain pour l'aspect médiatique du club mais pour le groupe.*"

"*Nous rentrons maintenant dans le vif du sujet et il va falloir mettre les mains dans le cambouis (...).*"

"*Je dois m'adapter aux joueurs comme eux doivent adhérer à mon discours.*"



Championnat de France amateur

Les joueurs de Vincent Guérin prêts à rebondir

En l'emportant (2-1), le 16 janvier, chez leur voisin pisciacais lors de la première journée après la trêve des fêtes de fin d'année, les Saint-Germanoises, qui disputent le championnat de France amateur, ont parfaitement lancé l'année 2006.

Cela faisait tout de même quatre mois que les joueurs de Vincent Guérin n'avaient plus gagné en championnat.

Mais en ce début d'année 2006, la

jeune garde de la cité royale a montré un visage offensif et déterminé.

La ténacité des jeunes du PSG contrastait tellement avec le jeu de l'équipe de Poissy que la victoire ne pouvait pas se discuter.

"*Les garçons ont été à l'écoute. Pour la première fois, le groupe a fait preuve de solidarité et d'homogénéité tout au long des 90 minutes de jeu. C'est cette constance qui a payé*", a analysé Vincent Guérin, l'entraîneur de cette équipe de ré-



Christian Gavelle/PSG.

Vincent Guérin.

serve du PSG qui a évolué sous les yeux de son ami Laurent Fournier, présent en tribune.

De la 11^e à la 14^e place

Reste que cette première victoire de l'année 2006, la sixième de la saison, ne doit pas rester isolée.

La semaine suivante, à domicile contre Rennes, les Saint-Germanoises ont malheureusement chuté (1-2).

11^{es} du classement avant cette défaite, les joueurs du championnat de France amateur sont tombés à la 14^e place.

Ces résultats "élastiques" ne peuvent satisfaire l'encadrement. Les matches à venir vont donc être déterminants pour la suite de la compétition.

Ce week-end justement, le PSG se rendra à Mondeville avant de recevoir Mantes dans un derby qui s'annonce brûlant.

THE ENGLISH PUB

Venez déguster notre menu, nos bières, notre ambiance



Formules midi à 11€25 et 13€75
Sport sur écran géant
Pub Quiz dimanche soir
Ouvert midi et soir 7j/7

20, rue St Pierre • 78100 St-Germain-en-Laye
01 34 51 90 09

GHERARDI J.-P.

Depuis 30 ans

Entreprise Générale de Maçonnerie

Restoration - Transformation - Ravalement

10, rue Lamé
78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE

Tél. 01.34.51.42.64
Fax 01.34.51.42.34

Nouveaux commerces

Tao... le Divan (création féminine)

À chacune son image



100m² de vêtements dessinés par les créateurs, des chapeaux et de nombreux accessoires (bijoux, sacs, chaussettes...). Voilà ce que rassemble la boutique Tao... le Divan. Son objectif? "Que les clientes (quel que soit leur âge) se sentent bien et belles". Comment y parvenir? En leur donnant une nouvelle image. La boutique est ouverte de 10h à 19h30, tous les jours sauf le lundi et le dimanche après-midi.

8, rue des Coches - Tél. : 01 30 61 20 90

Kyanova (décoration)

Coups de cœur d'Asie



Ramener chez soi un petit "morceau" d'Asie en se rendant au 3, rue de l'Aigle d'Or, c'est possible depuis l'ouverture de la boutique Kyanova. Outre de petits meubles chinois en bois exotique, vous trouverez également de la vaisselle en porcelaine de Chine et du Japon, des bijoux de Birmanie et des objets de décoration chiens-lions, bouddhas... Ouverture du mardi au samedi, de 10h30 à 13h et de 14h30 à 19h.

3, rue de l'Aigle d'Or - Tél. : 01 39 43 90 51

Le fond et la forme

Installé depuis quelques semaines au 26, avenue Saint-Fiacre, Conseil Performance est un cabinet conseil spécialisé qui a pour but de valoriser le potentiel de chacun tout au long de la vie professionnelle.

Créé par Carla Magalhaes, il

propose trois types d'interventions :

- coaching,
- conseil en image,
- et formation.

Conseil Performance
26, avenue Saint-Fiacre
Tél. : 01 34 51 21 27

Création visuelle

Pour créer ou développer l'identité visuelle d'une entreprise ou d'une communication événementielle, l'agence Kerwan (récemment implantée à Saint-Germain-en-Laye) conçoit des affiches ou des logos immédiatement compréhensibles et facile-

ment mémorisables. Une charte graphique est ensuite établie pour décliner ces créations sur tous les supports de communication (imprimés, multimédias...).

Agence Kerwan
22, place Charles-De-Gaulle
Tél. : 01 34 51 27 26

Commerces d'autrefois

" Tout pour la musique "

Au 4, place André-Malraux, on poussait autrefois les portes d'une institution saint-germanoise : le magasin de musique *Tout pour la musique*. Le fondateur se nommait Gaston Canavy. C'est en 1904 qu'il ouvre sa maison de location de pianos.

Son fils, Marc, reprit l'affaire par la suite. Organiste et pianiste, il avait de l'oreille. C'était une personnalité respectée du monde musical saint-germanoise. Il s'occupait des pianos et de leur accord. Son épouse, Édith, Premier Prix de chant du conservatoire de Saint-Germain-en-Laye, avait pris en charge les partitions. Et

Micheline, sa fille, veillait à la bonne gestion du commerce.

Des disques, des partitions, des guitares, des violons, des cordes, des accessoires... Vraiment, la boutique ne mentait pas : il y avait vraiment tout pour la musique.

Dès 1924, l'activité s'étendit dans la rue du Vieil-Abreuvoir, au numéro 11, (aujourd'hui *Pianos Daudet*) pour la vente de pianos et les réparations.

La maison a compté jusqu'à dix employés sur les deux sites.

Dans les années 50, il n'était pas rare que la boutique saint-germanoise accueille une vedette venue

dédicacer des pochettes à des fans qui faisaient la queue devant la vitrine... Vous souvenez-vous d'Yvette Giroux et de Mario Marini? Les disques étaient en vinyle. Autre époque...

Tout pour la musique a fermé ses portes en 1985. La mémoire de Marc Canavy, qui nous a quittés en 1995, est perpétuée par le Prix annuel décerné à un élève méritant de l'École nationale de musique, de danse et d'art dramatique Claude Debussy. Ce prix est assorti d'une bourse attribuée grâce à la générosité d'Édith, disparue en 1999, et de Micheline Canavy.



Tout pour la musique, le magasin d'instruments, de disques et de partitions de Saint-Germain-en-Laye, en mai 1963 (photo ci-dessus). Les vedettes comme Mario Marini, sur la photo ci-contre avec M^{me} Canavy, sa fille et des fans, faisaient le déplacement jusqu'à Saint-Germain-en-Laye. Marc Canavy (photo de droite) était une personnalité respectée du monde musical saint-germanoise.



NOUVEAU A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



**ANTIQUITES
DECORATION**

ACHAT ~ VENTE

*Meubles régionaux, de style,
Art Déco à 1940.*

Atelier de restauration de meubles anciens.

JACQUES SAUQUET

141, rue Léon Desoyer - 78100 St-Germain-en-Laye - Tél. 01.39.16.49.57

Les marchés sur internet

Depuis septembre 2004, Saint-Germain-en-Laye met en ligne via son site internet (www.saintgermainenlaye.fr) les publicités des marchés de fournitures, services et travaux dont les montants sont supérieurs à 5000€ HT. Il s'agit d'un premier niveau d'informations (intitulé du marché, secteur concerné, critères de sélection utilisés...) permettant de se porter candidat.

Ces publications ne se substituent pas à celles publiées au *Bulletin officiel des avis de marchés publics* (BOAMP), au *Journal officiel de l'Union européenne* (JOUE) ou encore dans un journal d'annonces légales ou spécialisées lorsque celles-ci sont obligatoires.

Saint-Germain entreprises

Le club des entrepreneurs présente son site internet

Depuis 1988, une centaine de chefs d'entreprise de Saint-Germain-en-Laye se sont regroupés au sein de l'association Saint-Germain Entreprises.

Le réseau professionnel et amical ainsi créé permet à chacun des membres de l'association "d'échanger, d'apprendre, de s'entraider, de progresser et, bien sûr... de développer sa clientèle".

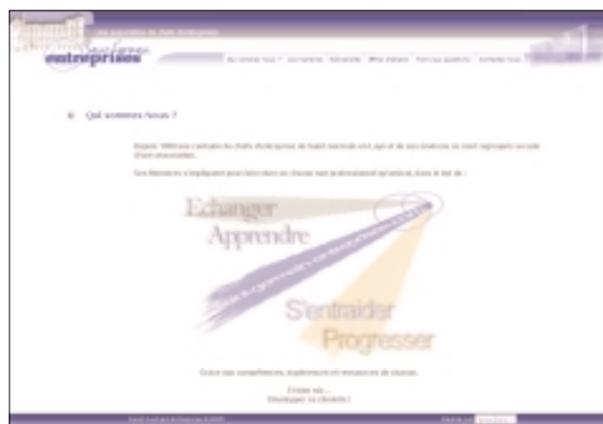
Le mercredi 18 janvier, Saint-Germain Entreprises a présenté, dans la salle multimédia de l'Hôtel de Ville le site internet (www.saint-germain-entreprises.com) qu'elle vient d'ouvrir.

Cette présentation s'est déroulée

en présence de Christophe Delestre, président de l'association, de Gilbert Audurier, maire adjoint chargé du Développement économique, et de Pascal Favreau, conseiller municipal.

Liste des membres, offres d'emploi..., le site permet d'accéder à de nombreuses informations; il précise également le calendrier des événements qui rythment la vie de l'association.

C'est l'occasion de rappeler que son prochain petit-déjeuner sera organisé le mercredi 22 février, de 8h30 à 10h, au Pavillon Henri-IV, sur le thème de "la loi de finance", par Stéphane Robert.



Depuis quelques jours, l'association Saint-Germain Entreprises a ouvert son site internet.

Installations

Madame Paulette Alladio, pédicure-podologue
10, rue Thiers - Saint-Germain-en-Laye
cesse son activité.

Elle remercie sa clientèle de lui avoir été fidèle durant sa carrière et vous présente

Monsieur Fabrice Coutant
son successeur, qui fut son collaborateur pendant 4 ans.
Elle vous remercie de lui accorder votre confiance.

Madame Blandine Sauzay, psychomotricienne
75, rue de Pologne - Saint-Germain-en-Laye
est désormais associée avec

Madame Béatrice Laverne, psychomotricienne
et

Madame Line Cadot, pédicure-podologue.

Petites annonces

Offres d'emploi

• Recherchons à partir du mois de mars une nourrice ou garde partagée (centre-ville), du lundi au vendredi, de 8h à 17h sauf mercredi après-midi et vacances scolaires.
01 34 51 50 67 ou 06 15 13 60 08

• Famille avec une petite fille de 5 mois et une super nourrice, recherchent autre enfant pour garde partagée, à temps complet ou partiel (quartier Ampère-Tourville).
06 84 79 43 00

• Maman d'une petite fille de 20 mois, auxiliaire de puériculture, cherche à rencontrer d'autres mamans pour rompre l'isolement et faire des échanges de garde d'enfants.
06 22 39 02 76

• Recherchons, à partir de fin avril, une nourrice pour garder deux enfants (4 et 19 mois) à temps partiel, à notre domicile. Convierait à étudiante ou personne recherchant un complément de salaire (quartier du Bel-Air).
08 72 22 26 23 ou 06 99 60 40 27

Demandes d'emploi

• Dame de confiance (55 ans), avec expérience Alzheimer (aide à domicile et soins aux personnes âgées), cherche personne âgée et/ou dépendante qui accepterait son aide et sa compagnie : travaux ménagers, courses, démarches administratives, soins corporels, soutien psychologique... (chèques emploi-services).
01 39 58 68 50 ou 06 24 28 73 11

Avis de concours pour devenir infirmier (e)

- **Clôture des inscriptions** : lundi 6 mars.
- **Épreuves d'admissibilité** : jeudi 6 avril (tests psychotechniques; culture générale).
- **Épreuve d'admission** : fin mai et juin (entretien).

Pour l'admission à la formation préparant au Diplôme d'État d'infirmier.

• **Informations** : centre hospitalier intercommunal de Poissy/Saint-Germain-en-Laye - 20, rue Armagis. Tél. : **01 39 27 42 91** ou **10, rue du Champ Gaillard - BP 3082 - 78303 Poissy. Tél. : 01 39 27 51 02.**

• JH, 25 ans, cherche enfants à garder à la sortie de l'école, du lundi au vendredi, et baby-sitting le samedi soir. Libre de suite.
06 23 25 78 63

• Jeune maman, avec références, cherche enfants (1 à 3 ans) à garder à son domicile, du lundi au vendredi (week-ends et soirées possibles).
01 39 73 12 68 ou 06 33 50 57 18

• Lycéenne (lycée Jean-Baptiste-Poquelin), cherche baby-sitting en semaine, après les cours.
06 60 90 97 52 ou 06 99 42 16 16

• Diplômée de la Chambre de commerce italienne à Paris, donnerait cours particuliers et soutien à domicile en italien : littéraire, commercial, juridique... (chèques emploi-services).
01 39 58 68 50 ou 06 24 28 73 11

Moniteurs et monitrices

L'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés de Saint-Germain-en-Laye et des environs (Asti), recherche des **moniteurs** et des **monitrices** pour l'alphabétisation des adultes immigrés. Aider gratuitement les personnes immigrées dans l'apprentissage ou le perfectionnement de la lecture, de l'écriture, de la conversation et de la rédaction française. Permanences à la Maison des Associations, 3, rue de la République, le lundi, de 14h30 à 16h et de 20h30 à 22h; le jeudi, de 14h30 à 16h.

Contact : M^{me} Prat
(Tél. : **01 34 51 41 64**)



VOUS AVEZ QUITTÉ SAINT-GERMAIN ET SOUHAITEZ TOUJOURS SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE

Je m'abonne au Journal de Saint-Germain

Je désire recevoir Le Journal de Saint-Germain pendant 1 an soit 20 numéros au prix de **37,50€**.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone (facultatif) _____

Je joins mon règlement de **37,50€** par chèque postal ou bancaire à l'ordre du Trésor public et je l'adresse au Journal de Saint-Germain - Service Abonnements - Hôtel de Ville - 16, rue de Pontoise - 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Signature _____

Conformément à la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant sur notre fichier.

Découvrez notre service LIVRAISON A DOMICILE en camion réfrigéré.



LIVRAISON GRATUITE à partir de 100€ d'achats jusqu'au 31/03/06

MONOPRIX
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
67, rue de Pologne

tél. **01 34 51 57 30**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h30

Carte de fidélité **GRATUITE**



On fait quoi pour vous demain ?

P Accès direct

Dons du sang

Samedi 11 février : place de la Victoire, de 10h à 13h30 et de 15h à 18h30.

Contact : 01 39 73 73 73

Union nationale des combattants

Samedi 18 février, à 10h, assemblée générale de l'Union nationale des combattants à la Maison des Associations, 3, rue de la République. Accueil dès 9h30.

Contact : 01 39 16 25 54

AVF Saint-Germain

L'Association Accueil des Villes Françaises (AVF) œuvre au niveau local, régional ou national pour permettre aux nouveaux arrivants dans une ville de trouver rapidement des points de repère en leur offrant un accueil personnalisé et différentes activités, sportives ou culturelles.

- **jeudi 23 février**, repas convivial à la fortune du pot, à 12h30, à la Maison des Associations;

- **vendredi 3 mars**, réunion des Actifs, à 20h30, à la Maison des Associations;

- **samedi 4 mars**, visite " Saint-

MAISON
DES ASSOCIATIONS

3, rue de la République
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 73 73 73
Site internet : www.mas-asso.fr

OUVERTURE

Lundi de 14 h à 18 h
Mercredi de 9 h à 12 h
Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30.
(permanence d'un administrateur)

Germain autrement", réservée aux Actifs et aux nouveaux arrivants. Permanences : le jeudi à la Maison des Associations, de 14h à 16h, et le mardi à La Soucoupe, de 14h à 16h.

Contact : 06 81 48 14 91 ou
avfsaintgermain@hotmail.com

Santé
consomm'acteurs

L'association Santé consomm'acteurs, dont la vocation est d'aider à devenir responsable de sa santé, organise ses deux prochaines conférences-débats :

Jeudi 23 février : "L'homéopathie pour accompagner la vie", par le D^r Martine Gardéal.

Jeudi 30 mars : "L'audiopsychophonologie : rééducation audio-voCALE", par Dominique Waddel.

Contact : 01 39 65 17 22

Secours
populaire français

Les personnes qui désirent soutenir les initiatives du Secours populaire français peuvent adresser un don financier :

Secours populaire français - Fédération des Yvelines - 25, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 78190 Trappes, ou obtenir des renseignements en appelant le : 01 30 50 46 26

E-mail : contact@spf78.org

Constitution
d'une chorale

Une chorale pratiquant le chant grégorien est en cours de création. Sont recherchées, 5 à 10 personnes intéressées, sans formation particulière à la musique. Dès que le groupe sera constitué, les répétitions auront lieu à la chapelle Sainte-Anne (à côté de l'église Saint-Germain), le mardi de 17h à 18h. Les personnes désirant faire partie de cette chorale sont priées de téléphoner à Claude Broussy.

Contact : 01 30 61 53 49

La Ligue des
droits de l'homme
et la laïcité

Dans le cadre du centenaire de la loi de 1905, la section de Saint-Germain-en-Laye/Le Pecq de la Ligue des droits de l'Homme a édité une brochure à destination du monde enseignant : *La laïcité d'hier à aujourd'hui*.

Cette brochure est disponible sur simple demande à la Ligue des droits de l'Homme, à la Maison des Associations, 3, rue de la République, à Saint-Germain-en-Laye.

Contact : 01 39 73 73 73

Permanences
de l'Unafam

Les permanences de l'Union nationale des amis et familles de malades psychiques se tiennent les 1^{er} et le 3^e lundis de chaque mois, de 14h à 16h (sauf pendant les vacances scolaires), à la Maison des Associations, 3, rue de la République, à Saint-Germain-en-Laye

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique. La mission qu'elle s'est fixée consiste à aider les familles confrontées aux difficultés psychiques d'un proche,

de rompre leur isolement, de les écouter, de les orienter et de les accompagner dans leurs démarches.

Elle assure une permanence d'accueil individuel des familles à Saint-Germain-en-Laye.

Contact : 01 30 61 20 84
ou 01 39 54 17 12

Questions
pour un champion

Le club Questions pour un champion de Saint-Germain-en-Laye vous invite à venir participer à l'une de ses soirées qui se déroulent en centre-ville de Saint-Germain-en-Laye (à partir de 19h ou de 20h en fonction du lundi), dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle (de 17 à 77 ans).

Contact : 06 22 12 19 89

Troc-temps cuisine

Jeudi 23 février, à 9h30 (chez Christiane. Tél. : 01 30 61 76 97) et le **jeudi 16 mars**, à 9h30 (chez Irène. Tél. : 01 39 73 82 09), rencontres de l'Association générale des familles pour les personnes désireuses d'enrichir leurs connaissances en matière de cuisine. Merci de nous informer de votre participation.

Contact : 01 30 61 02 98

LIBRES OPINIONS

Saint-Germain
Gauche Plurielle

Saint-Germain propagande

Le dernier *Journal de Saint-Germain* était accompagné d'une luxueuse brochure de 24 pages, baptisée : *2001-2005, cinq ans d'action au service des Saint-Germainois*.

Auriez-vous, Monsieur le Maire, l'intention de démissionner, que vous vous précipitez, vous et votre équipe, à publier dès maintenant votre bilan ?

Non ? Alors, une telle brochure franchit la frontière d'un journal d'information pour tomber au rang d'un prospectus électoral publié aux frais de tous les contribuables. Pourtant, les prochaines élections municipales ne sont prévues qu'en mars 2008 !

Notre ville édite déjà un journal municipal de 20 pages tous les quinze jours, soit 400 pages par an. C'est dire que vous avez déjà eu, Monsieur le Maire, tout le loisir de vous y exprimer depuis 2001 pour faire connaître vos réalisations et, d'ailleurs, vous ne vous en êtes pas privé !

Vous avez rappelé lors de la cérémonie des vœux que l'opposition y disposait d'une rubrique, preuve, selon vous, de la vitalité démocratique à Saint-Germain... Rappelons d'abord que la loi vous y oblige. Ensuite, que vous ne nous y laissez qu'un sixième de page limité à 2000 signes, que nous ne connaissons pas à l'avance le sommaire des articles du journal, et, cerise sur le gâteau, vous vous arrosez le droit de lire notre texte, avant sa parution, pour y répondre systématiquement !

Pour éviter les abus des municipalités en place, le législateur a interdit, un an avant les élections, que de telles brochures soient financées par l'ensemble des contribuables au seul profit des équipes sortantes. C'est sans doute pour cela qu'elle est diffusée aujourd'hui et non en 2007...

Monsieur le Maire, en réalisant ce document sur le budget communal, pour glorifier votre action, vous violez l'esprit de la loi en faisant financer votre propagande par la Ville.

Jean Laurent, Nicole Frydman,
Alain Binet, Maryvonne Isaac de Lemos,
élus de la liste "Gauche plurielle à Saint-Germain"
Pour nous contacter : Jeanlaurent1@wanadoo.fr
ou par courrier en mairie.

Saint-Germain
Avenir

[Texte non parvenu]

Union
pour Saint-Germain

Vive l'eau du robinet !

Devons-nous nous attendre dans les vingt prochaines années à de graves pénuries ?

La seule menace sérieuse d'ici à 2025 est celle de l'eau ! Une eau de plus en plus rare, dont la qualité sera dégradée par des pollutions agricoles, industrielles et domestiques, et qui sera de plus en plus chère.

Nous devons donc rattraper notre retard en mettant notre réseau d'assainissement en situation de faire face aux déversements exceptionnels liés aux temps de pluie. Avec seize autres communes, nous définissons actuellement un ambitieux programme d'assainissement qui, conjointement avec celui mené sur la station d'épuration de Seine-Aval, vise à rejeter dans la Seine une eau mieux dépolluée; et d'ores et déjà, nous avons assaini le ru de Buzot à Saint-Germain.

Ensuite, nous avons commandé un audit pour évaluer le contrat passé en 1992 avec la Lyonnaise des Eaux car, même si nous payons l'eau du robinet moins cher qu'ailleurs en Île-de-France, nous devons rester très vigilants.

Et nous vous invitons à continuer à économiser l'eau, ce que vous avez déjà commencé à faire, comme le montre le tassement de nos consommations individuelles.

➡ Vous avez droit à une information exacte, c'est pourquoi nous précisons :

- La réalisation des documents présentant le bilan des actions municipales en cours de mandat est prévue par la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001. Parmi les dernières communes à avoir présenté leur bilan : Conflans-Sainte-Honorine (78 - PS), Epinay (93 - PS), Nanterre (92 - PC)...

- Bien peu d'oppositions disposent, comme celle de Saint-Germain, d'une "tribune libre" tous les quinze jours !

Vous pouvez écrire à l'UPSG
Hôtel de Ville, 16, rue de Pontoise
emmanuel.lamy@saint-germainenlaye.fr

Stages vacances de février

Du lundi 6 au vendredi 10 février

Théâtre jeune public

• **5-6 ans** : de 10h à 11h30. Initiation au théâtre à travers des jeux, exercices et petites histoires inventées. Le vendredi, petite représentation publique ouverte aux familles.

Tarif : 5 4 € + 9 € d'adhésion.

Improvisation et approche du texte théâtral

• **Ados, lycéens, étudiants** : de 14h à 18h. Ce stage est destiné aussi bien à un public expérimenté que débutant.

Tarif : 1 4 5 € + 9 € d'adhésion.

Bande dessinée

• **7-12 ans** : de 10h à 12h. Chaque participant réalisera une planche de BD création de l'histoire, des personnages, du scénario, dessin...

Tarif : 8 4 € + 9 € d'adhésion.

Archéologie : « Enquête » de feu

• **7-11 ans** : de 10h à 12h. L'association Archeolithe propose un stage consacré à la découverte des techniques du feu librement inspiré du roman de Joseph Henri Rosny-Aîné, *La guerre du feu*. Au travers d'activités liées à la taille de la pierre, au travail du cuir, à la fabrication de parures, à la chasse et bien sûr au feu, les enfants seront confrontés aux problèmes rencontrés par un groupe d'hommes préhistoriques chargés de trouver la précieuse flamme pour la survie de leur clan.

Tarif : 7 5 € la semaine ou 2 0 € la séance + 9 € d'adhésion.

Du lundi 13 au vendredi 17 février

Terre

• **4-5 ans** : de 10h à 11h; **6-8 ans** : de 11h à 12h30; **9-12 ans** : de 14h à 15h30. Émaillage prévu pour les stagiaires le samedi 25 février, de 16h30 à 17h30. Les enfants découvriront tout ce que l'on peut fabriquer avec de la terre.

Tarifs : 33 € (4-5 ans); 57 € (6-8 ans et 9-12 ans) + 9 € d'adhésion.

Concert

• **Guérilla Poubelle + Union Jack + Kiprokro.**

Punk. Dimanche 26 février, à 17h30. 5 € (tarif unique).

Issu des Betteraves (1999-2003), Guérilla Poubelle s'est hissé en un temps record à la pointe de la scène punk-rock française. Un punk-core péchu et direct oscillant entre les classiques français des 80's (Cadavres, Zabriskie Point, Les Rats) et le son plus actuel (Rancid, Vulgaires Machins).

Les parisiens d'Union Jack, quant à eux, distillent un skacore explosif. Enfin pour débiter, Kiprokro (Limay) s'adonnera à un punk fougueux et survolté.

<http://guerilla-poubelle.propagande.org>

www.chez.com/unionjackxxx/pages/homepage.htm

www.kiprokro.tk/

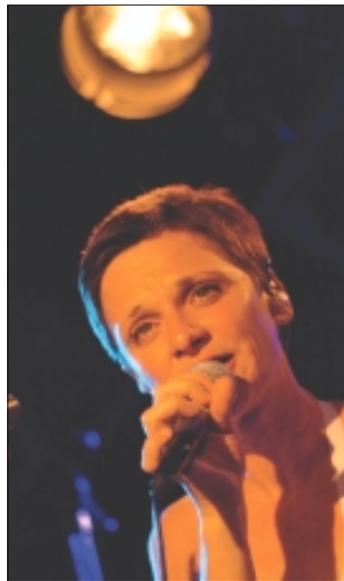
Stages adultes : apprendre le chant

• **Du lundi 6 au vendredi 10 février** (5 jours), 150 € + 9 € d'adhésion. Chant : *chantez comme personne... trouvez votre voix.*

Adultes, tous niveaux : de 14h à 17h ou de 19h à 22h. Le stage est animé par Élisabeth Caumont.

Respiration, inspiration : le corps comme instrument de musique.

La voix naturelle, unique : la gymnastique vocale adaptée.



Des stages pour écrire des chansons, monter son répertoire ou adapter de la musique.

Le répertoire, l'accompagnement (chanson jazz, pop, latin...).

Les bonnes vibrations : partager le plaisir de chanter.

• **Samedis 18 et 25 février et samedis 4 et 11 mars**, de 14h à 17h, et **dimanches 12, 19 et 26 mars**, de 11h à 14h : *Écriture de chansons.*

Ados et adultes (8 participants maximum). Le stage est animé par Nelly Mella-Delevingne.

77 € + 9 € d'adhésion pour 21 heures de stage.

Objectif : réaliser des chansons, monter son répertoire. Élaboration des morceaux (4 séances de 3 h).

Au programme des samedis 18 et 25 février et des samedis 4 et 11 mars, de 14h à 17h :

- construction d'un texte à partir d'une idée;

- adaptation de la musique au style de texte (morceaux accompagnés au piano puis maquetés sur ordinateur).

Répétition avec des musiciens (3 séances de 3h), de 11h à 14h.

Vidéo : soirée courts-métrages

• **"Court mais trash"** n° 8, avec l'association Watché Diffusion.



Courts-métrages. Vendredi 24 février, à 20h30. Entrée libre

Cette soirée, dédiée à la projection de courts-métrages, a lieu une fois par trimestre. Elle offre la possibilité à des réalisateurs indépendants d'être diffusés sur grand écran devant un public le plus large possible. Gratuite, elle a pour but de vous faire découvrir le film court amateur et parfois professionnel.

Pop-corn et convivialité sont toujours au rendez-vous. Venez vous régaler les yeux devant du cinéma d'animation, des films expérimentaux, des bonnes blagues et de l'émotion.

<http://watchediffusion.org>

Vide-greniers

• Pour notre vide-greniers qui se déroulera le dimanche 30 avril, les inscriptions seront prises à partir du lundi 6 mars. Tarifs : 15 € (Saint Germainois); 21 € (extérieurs).

Fête de quartier

• Nous recherchons des comédiens, artistes débutants ou confirmés bénévoles en danse, chant, spectacles de tous genres, pour représentation à la fête de quartier du Centre so-

cio-culturel Saint-Léger qui se déroulera le samedi 3 juin.

Pour toutes informations, contacter Arnaud Custosse à l'Agasec, de 15h à 18h.

Repas bénévoles

• Comme chaque année, l'équipe de l'Agasec a convié ses bénévoles - sans qui elle ne pourrait pas mener à bien ses actions en direction des enfants et des jeunes -, à un repas afin de les remercier pour leur investissement.

La Soucoupe

16-18, boulevard Hector-Berlioz - Tél. : 01 39 10 75 90

Thé dansant

• **Dimanche 5 février**, de 14h30 à 18h, La Soucoupe organise un thé dansant. Tarif : 12 € par personne avec une coupe de champagne offerte. L'ambiance s'annonce chaleureuse. Les animateurs vous attendent nombreux.

Vacances de février

Le centre est ouvert de 9h30 à 17h30, **du lundi au vendredi**. Inscriptions à La Soucoupe. Tarifs : 5 € pour la semaine par enfant et parti-

cipation aux frais pour les sorties.

Programme destiné aux 6-11ans, pour la période du **lundi 6 au vendredi 17 février** :

Première semaine : ateliers manuels (fresques, chamboule-chat), le matin. Enquêtes, piscine, jeux extérieurs, théâtre, rallye pédestre, l'après-midi.

Deuxième semaine : atelier spectacle, le matin. Contes à la bibliothèque, jeux extérieurs, nuit au centre et repas avec les parents, l'après-midi. Repas et goûter à apporter.

Chèque culture pour les lycéens

Avec le chèque culture la Région Île-de-France facilite l'accès au spectacle vivant des lycéens et des apprentis franciliens en leur permettant d'assister à trois spectacles pour 15 €

Il comprend deux chèques spectacle vivant; un chèque cinéma; un chèque livre; un chèque exposition, doublé d'une entrée accompagnateur gratuite; un chèque patrimoine, doublé d'une entrée accompa-

gnateur gratuite. Chaque utilisateur pourra bénéficier de deux chèques culture par an.

En plus, pour toute commande, les élèves bénéficient d'un bonus livre, soit 8 €.

Le site internet www.chequeculture.iledefrance.fr permet aux bénéficiaires de découvrir toutes les possibilités de sorties offertes par le chèque culture du conseil régional d'Île-de-France.

Inscriptions scolaires 2006-2007

Les inscriptions scolaires dans les écoles de Saint-Germain-en-Laye pour la rentrée 2006-2007 seront enregistrées du lundi 30 janvier au vendredi 31 mars 2006. Elles concernent les enfants nés en 2003, pour l'entrée en maternelle, et les enfants nés en 2000 pour l'entrée au cours préparatoire (CP).

Les certificats d'inscription et d'affectation dans les écoles seront délivrés par le centre administratif, 86, rue Léon-Désoyer (guichets "O" et "P" de la Vie scolaire), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi, de 9h à 12h30; à la mairie annexe, coteaux du Bel-Air, les mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi, de 9h à 12h30; à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi, de 8h30 à 12h.

Pour inscrire votre enfant, vous devez présenter les pièces suivantes :

- justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF-GDF, contrat de location, promesse de vente, acte de vente), attestation d'hébergement;
- livret de famille;
- carnet de santé de l'enfant;
- justificatif de garde de l'enfant en cas de séparation ou divorce;
- certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé);
- coordonnées de l'employeur des parents;
- carte famille (si vous souhaitez bénéficier des activités périscolaires).

Il est nécessaire de confirmer l'inscription définitive de l'enfant dans l'école du secteur correspondant au domicile (aux jours et heures indiqués par l'école) auprès des directeurs et directrices d'école, sur présentation du certificat délivré par la mairie.

Contact : Direction de la Vie scolaire - Tél. : 01 30 87 22 78 ou 22 79



Guérilla Poubelle est à la pointe de la scène punk-rock française.

Mariage

Par Gilbert Audurier
Maire adjoint



Carine Leriche et Hervé Lozach,
le samedi 28 janvier 2006.

Nécrologies

Roger Cochard

Roger Cochard nous a quittés le 12 janvier 2006 à Saint-Germain-en-Laye. Né le 27 juin 1912 à Paris (VI^e), cet ingénieur EDF a sillonné la France avec sa famille. Il était revenu vivre à Saint-Germain-en-Laye en 1998. Avec son épouse Simone, il avait fêté leurs noces de Palissandre, célébrant soixante-cinq ans de mariage, en juillet 2002.

Philippe Collot

Né le 30 avril 1929 à Lille, Philippe Collot est décédé le mardi 20 décembre 2005.

Habitant à Saint-Germain-en-Laye depuis 1962, Philippe Collot présidait la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Saint-Germain-en-Laye et des environs.

Ancien de l'ESSEC (promotion 53), Philippe Collot a effectué sa carrière dans une compagnie pétrolière, dans une multinationale ainsi que dans une compagnie d'assurances.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 27 décembre à l'église Saint-Léger.

Louis Lagoutte

Né au Perreux, dans le Val-de-Marne, le 28 juillet 1936, Louis Lagoutte, nous a quittés le 7 janvier 2006.

Il fut conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye de 1977 à 1983. Il avait notamment en charge les affaires sportives.

Le Journal de Saint-Germain présente ses condoléances aux familles.

Une question
sur la distribution
du Journal
de Saint-Germain?

Info distribution :
01 30 87 20 37

Naissances

Victor Loubresse.
Léa Hornung.
Mathéo Lahaye.
Côme Laurentin.
Timothée Aubrée

Décès

Georgine de Buyer, veuve Courlet de Vrégille.
Raoul Ferreira.
Jean Adda.
Denis Raffard.
Marie-Jeanne Chastres.
Claude Titeux.
Joseph Barbagelata.
Claude Lombard.
Marian Marczak.
Andrée Gaud, veuve Dupuis.
Roger Cochard.
Michel Jean.
Paul Zambeaux.
Marie Borde, veuve Averty.
Louis Lagoutte.
Denise Barbier.
Paul Pivot.
Camille Noll, veuve Grangé.
Micheline Le Savouroux, veuve Ledain.
François Dayonnet.
Rémy Bourée.

ACTUALITÉ

Loisirs

Inscriptions pour le séjour en Haute-Savoie

La Ville de Saint-Germain-en-Laye organise un séjour en Haute-Savoie, à Berneix, pour les enfants saint-germanoises de 6 à 11 ans, du samedi 8 au samedi 15 avril. Départ de Saint-Germain-en-Laye en autobus puis déplacement en TGV. Berneix est situé à 589 km de Paris, 50 km de Genève et 14 km d'Évian-les-Bains. Le chalet est moderne, spacieux et confortable.

Les activités proposées aux enfants prévoient notamment la visite d'une ferme, d'une fromagerie, la découverte de la mise en bouteille des eaux de Thonon ou d'Évian, des baignades, une croisière sur le lac Léman, avec dégustation, à l'escale de Lausanne, des célèbres crus de chocolat, une monte à poney, des randonnées avec huskies. D'autres activités d'intérieur et de plein air sont également prévues.

Vous pouvez pré-inscrire votre/vos enfant(s) au bureau P du centre administratif, 86-88, rue Léon-Désoyer, jusqu'au vendredi 17 février à 17h30. Pour tous renseignements complémentaires (tarifs, aides...), contacter la Direction municipale de la Vie scolaire au 01 30 87 22 79.

L'inscription définitive interviendra au cours d'un rendez-vous personnalisé. Présenter une photo d'identité de l'enfant, son carnet de santé (vérifier si les vaccinations sont à jour : DTP datant de moins de cinq ans et le test tuberculique de moins de deux ans positif), un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, EDF...), la Carte famille pour bénéficier des réductions du coût du séjour, le bon CAF à remettre au moment du règlement du séjour auprès du service de la régie centralisée (guichets R et S).

"Temp'O Jeunes"

Vendredi 24 février, à 20h, à la salle des Arts de la Maison des Associations (3, rue de la République), présentation de l'association Temp'O Jeunes, dont les activités commenceront fin mars 2006 à Saint-Germain-en-Laye. Cette présentation sera suivie d'une conférence de Muriel Collin, orthopédagogue, professeur de lettres et formateur à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

Au fil des rues

RUE DOCTEUR-LARGET. - Des opérations d'élagage sont programmées le lundi 13 et le mardi 14 février.

AVENUE GÉNÉRAL-LECLERC. - Des opérations d'élagage sont programmées le mercredi 15, le jeudi 16 et le vendredi 17 février.

RUE DE LA JUSTICE. - Devant le 24 et le 24^{bis}, le stationnement sera interdit du lundi 20 au mardi 28 février, de 8h30 à 16h30, pour permettre des branchements électriques.

RUE PÉREIRE. - Des opérations d'élagage sur des marronniers

sont programmées du lundi 20 février au vendredi 17 mars.

RUE TURGOT. - Des opérations d'élagage sur des marronniers sont programmées du lundi 20 février au vendredi 17 mars.

RUE DU VAL-JOYEUX. - Depuis le 23 janvier et jusqu'au vendredi 3 février, pose d'une armoire de coupure de gaz à l'angle de la rue du Val-Joyeux et de la rue Bonnemain.

La circulation des véhicules est limitée à 20 km/h et les piétons sont déviés à hauteur du 30 de la rue du Val-Joyeux.

VOISINS

Saint-Nom-la-Bretèche

• **Jusqu'au vendredi 10 février**, (sauf le dimanche), Espace J. Kosciusko-Morizet, rue Arthur-Rimbaud, festival de marionnettes : exposition, spectacle, atelier.

Contact : 01 30 56 66 27

Le Port-Marly

• **Jusqu'au samedi 25 février**, au pavillon Corot (cour de l'Hôtel de Ville), 13, rue Simon-Vouet, exposition sur le thème "Petit tour au Moyen Âge" réalisée par le Service archéologique départemental qui propose un petit tour dans la vie quotidienne des Yvelinois du V^e au XV^e siècle.

Contact : 01 39 58 80 58

Maisons-Laffitte

• **Le week-end du piano**, les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 mars, salle Malesherbes, place du château : week-end du piano avec Mozart, Chopin, Bach.

Contact : 01 34 93 12 84

Chatou

• **Samedi 18 et dimanche 19 mars**, sur l'île des Impressionnistes, le golf de l'île organise ses journées Portes ouvertes. À cette occasion, des initiations au golf gratuites seront dispensées aux visiteurs dans le but de mieux leur faire connaître ce sport qui se démocratise de plus en plus. Le golf de l'île fleurie est ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 19h pendant l'hiver, et jusqu'à 21h pendant l'été. Une "nocturne" a lieu tous les mercredis soirs : practice et zone de petit jeu éclairés jusqu'à 23h, animations et "after golf" au club-house.

Contact : 01 39 52 61 61

Donnez
au vestiaire
de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge française de Saint-Germain est à la recherche de vêtements masculins adaptés à la période hivernale. Les dons sont reçus au vestiaire, 6, rue Jean-Baptiste-Lulli, les lundi, mercredi et samedi, de 10h à 12h.

MONCEAU FLEURS
www.monceaufleurs.com

Le 14 Février 2006
Ouvert jusqu'à 21h

St Valentin

Venez découvrir toutes les surprises que l'on réserve à votre Valentine (ou Valentin) à prix réduits...mais ça reste entre nous...

7 rue de Poissy ☎ 01 30 61 06 30
ouvert le dimanche et le lundi toute la journée 7/17

DÉCORATION - ART DE LA TABLE - FER FORGÉ - BOÛTES

VANNERIE - PETITS OBJETS - SATEURS - CADEAUX

Comptoir de Famille

ST VALENTIN

5 rue du vieil abreuvoir
78100 Saint-Germain-En-Laye (PARKING LES COCHES)
Tél. : 01 34 51 05 45

VOUS ACCUEILLE DU MARDI AU SAMEDI DE 10H À 19H

▲ Salubrité publique

Certains particuliers nourrissent les pigeons. Sans doute ne mesurent-ils pas les nuisances et les dégâts provoqués par les fientes de ces volatiles.

N'y-a-t-il pas un texte relatif à la salubrité publique qui interdit cette pratique ?

M^{me} D.
Rue de Lorraine.

L'arrêté municipal de juin 1991 sur la salubrité publique interdit de nourrir "en tous lieux publics" les animaux errants ou vivant à l'état sauvage comme les pigeons et les chats.

"Cette même interdiction est applicable aux voies privées, cours et autres parties d'un immeuble (rebords de fenêtre, balcons, terrasses)".

Pour protéger les bâtiments et empêcher la nidification, des dispositifs spécifiques doivent être installés par les particuliers : filets au-dessus des cours d'immeubles, obstruction des entrées de grenier, pics sur les toitures...

L'arrêté précise également qu'attirer ces animaux en jetant et en déposant des graines ou de la nourriture "constitue une gêne pour le voisinage et de plus attire les rongeurs".

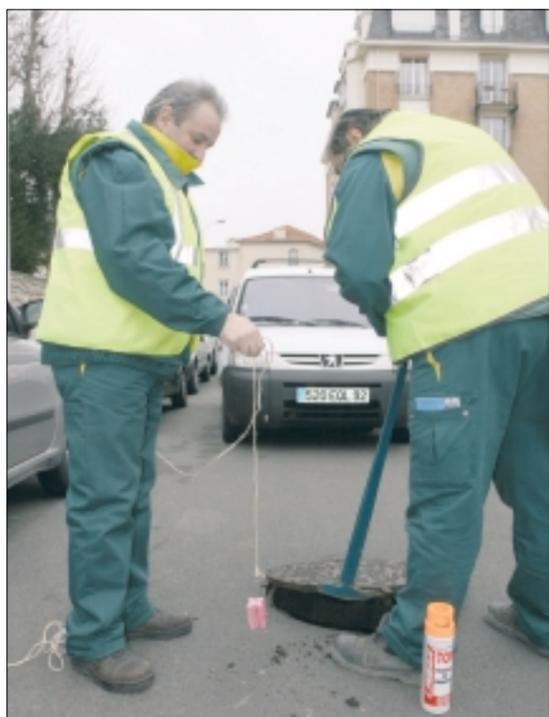
Ces derniers étant porteurs de maladies transmissibles à l'homme, il appartient aux propriétaires d'immeubles de procéder régulièrement à des opérations de dératisation.

De son côté, la Ville de Saint-Germain-en-Laye charge tous les ans une société spécialisée de dératiser le réseau d'assainissement public de Saint-Germain-en-Laye.

Pour ce faire, des appâts empoisonnés sont déposés dans les bouches d'égout.

Les 22 et 23 décembre derniers, elle est intervenue aux abords du château, qui est la partie la plus ancienne de la ville.

Le service municipal de l'Hygiène effectue pour sa part des opérations de dératisation ponctuelles.



Pour éloigner ou supprimer les rongeurs, des opérations de dératisation sont réalisées tous les ans par une société spécialisée (notre photo) ou ponctuellement par le service municipal de l'Hygiène.

▲ Le respect de la salubrité publique ▲ Une verbalisation abusive sur la GCO ▲ Des stationnements anarchiques à la piscine ▲ La prolifération des sangliers ▲ Une distribution d'éthylotests ▲ Vie et mort de Jacques Tati.

▲ Verbalisation abusive

Mon fils qui voyageait sur la ligne de Grande-Ceinture Ouest avec une Carte orange 4 zones a été verbalisé à Saint-Nom-La-Bretèche qui se trouve en zone 5.

Les gares de Saint-Germain-en-Laye/Grande-Ceinture, Saint-Germain-en-Laye/Bel-Air et Mareil-Marly sont pourtant en zone 4.

J'ai adressé un courrier de protestation au Centre de relations clients du Transilien SNCF suite à cette verbalisation.

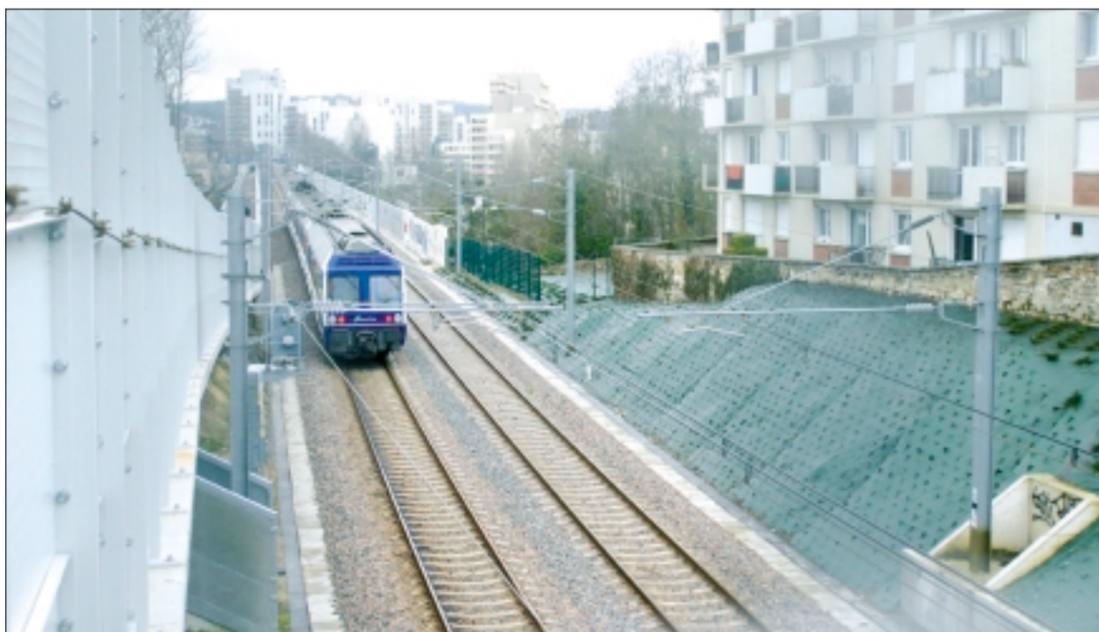
M^{me}. N. M.

Après de nombreuses démarches auprès du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF), dans le courant de l'année 2004, la municipalité a obtenu le classement en zone 4 des deux gares de notre ville qui sont situées sur la nouvelle ligne de Grande-Ceinture Ouest, afin que cette dernière représente pour les Saint-Germainois qui veulent se rendre à Paris une alternative réelle au RER.

Le Syndicat des Transports d'Île-de-France a malheureusement omis de reconsidérer à cette occasion le classement de la station de Saint-Nom-La-Bretèche et de l'Étang-la-Ville (situées en zone 5). Ce qui permettrait de rejoindre Paris avec la même tarification que par le RER.

Face à cette incohérence flagrante la Ville de Saint-Germain-en-Laye s'est à nouveau mobilisée lors de la venue à Saint-Germain-en-Laye, en décembre 2004 pour l'inauguration de la ligne, de Jean-Paul Huchon, le président de la Région Île-de-France.

Dans l'attente de ce déclassement, qui relève du bon sens, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a également demandé que le contrôle des titres de transport en gare de Saint-Nom-La-Bretèche soit effectué avec discernement.



Pour offrir aux Saint-Germainois qui se rendent à Paris une alternative réelle au RER, la Ville de Saint-Germain-en-Laye a demandé au STIF le déclassement de la gare de Saint-Nom-la-Bretèche en zone 4.

▲ Stationnement anarchique

J'aimerais savoir si les camions de déménagement qui sont garés en permanence sur le parking de la piscine (y compris dans sa partie en zone verte) disposent d'une autorisation spéciale ?

Je vais à la piscine deux fois par semaine et suis très agacée d'avoir à tourner plusieurs fois avant de trouver une place à cause de ces camions.

M. S.

Cette situation n'est pas acceptable. Pour y remédier, les agents de la police municipale verbalisent régulièrement ces véhicules.

Il semble toutefois que la société de déménagement préfère payer ces contraventions plutôt que de louer à l'année un emplacement de stationnement.

Pour lutter contre cet incivisme, l'extension de la zone verte est à l'étude.

▲ La prolifération des sangliers

Lors d'une promenade au parc de la Charmeraiie avec mes deux enfants et mon chien un samedi en fin d'après-midi, nous avons eu la surprise et la frayeur de croiser un sanglier.

Je m'étonne qu'un tel animal puisse être croisé dans un endroit qui est fréquenté par des enfants.

Pourquoi ce parc n'est-il pas entièrement clôturé afin que les sangliers ne puissent pas y pénétrer et que les enfants jouent en toute sécurité dans le parc ?

M^{lle} L.

Le parc de la Charmeraiie est implanté sur un terrain qui appartient à l'État. Celui-ci est également propriétaire de la forêt de Saint-Germain-en-Laye dont il a confié la gestion à l'Office national des Forêts (ONF).

Pour réguler la population de sangliers en forêt de Saint-Ger-

main, l'Office national des Forêts conduit plusieurs fois par an des battues, dont Le Journal de Saint-Germain se fait régulièrement l'écho.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye est intervenue auprès de l'Office national des Forêts afin de demander que des mesures soient prises pour empêcher que les sangliers puissent rentrer dans le parc de la Charmeraiie.

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter François Virely, le directeur de l'agence de l'ONF à Versailles au 01 30 84 11 40, ou par courriel : ag.versailles@onf.fr.

▲ Boire ou conduire...

Le 24 décembre, une distribution d'éthylotests a eu lieu dans le centre-ville.

Cette initiative, qui contribue à responsabiliser les conducteurs, est la bienvenue, surtout au moment des Fêtes.



Le 24 décembre, Rémy Heitz, délégué interministériel à la Sécurité routière, et Pascal Gendron, conseillère municipale déléguée aux Transports et à la Sécurité routière, ont participé à la distribution de mille éthylotests conduite par l'association Victimes et Citoyens.

Tati prophète et poète

Suite à un courrier des lecteurs concernant la tombe de Jacques Tati, paru dans le numéro 480 du Journal de Saint-Germain, un lecteur nous a transmis la précision suivante :

"Le 13 décembre, le cinéma C2L a projeté *Playtime*, un des chefs-d'œuvre de Jacques Tati. Le cinéaste est né le 9 octobre 1908 au Pecq et non à Saint-Germain-en-Laye, où il a toutefois grandi et vécu. Il a disparu le 5 novembre 1982 et repose à l'ancien cimetière."

M. S.

Parc Péreire

Les téléconseillers de la Caisse d'Épargne s'installent

La Caisse d'Épargne Île-de-France Ouest, qui dispose de trois agences à Saint-Germain-en-Laye (Place de la Victoire, rue de la République "église Saint-Germain", Bel-Air), vient de renforcer sa présence dans notre ville avec l'ouverture très récente d'un Centre de relations à distance, commun avec la Caisse d'Épargne Île-de-France Nord, dans le parc d'entreprises de la rue Péreire.

La Caisse d'Épargne Île-de-France Ouest, banque mutualiste, compte 800 salariés et 85 agences pour environ 650 000 clients dans l'Ouest parisien.

De Versailles à Saint-Germain-en-Laye

En complément des relations développées avec les chargés de clientèle en agence, qui disposent tous d'une ligne téléphonique directe, le Centre de relation à distance, qui s'appuie sur les technologies les plus modernes, répond à plusieurs objectifs :

- prendre en charge l'accueil téléphonique des agences lors des pointes d'appels;
- offrir aux clients des plages horaires élargies d'accès à des téléconseillers (de 8h à 20h en semaine, et de 9h à 19h le samedi) ;
- traiter à distance par téléphone toute nature d'opérations lorsque



Le Centre de Saint-Germain-en-Laye va permettre d'élargir les plages horaires d'accueil des clients. Une téléconseillère est ici en communication avec une cliente sous l'œil de Jean-Philippe Diehl, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Île-de-France Ouest.

les clients ne souhaitent pas se déplacer;

- traiter également les courriers électroniques des clients ou des demandes de souscriptions de produits et services faites via l'internet.

Ce Centre de relation à distance était implanté depuis deux ans à

Versailles. L'exiguïté des locaux a commandé le déménagement et l'implantation saint-germanoïse.

"Nous avons choisi Saint-Germain-en-Laye car le site du Parc Péreire est situé à la frontière des deux caisses Île-de-France Ouest et Nord. C'est un point important, car nous

sommes des banques régionales et souhaitons rester ancrés dans les réalités locales.

La présence dans la commune d'établissements de formation dans le domaine commercial, avec lesquels des partenariats sont en cours d'élaboration, ont également motivé

notre choix" explique le Saint-Germanoïse Jean-Philippe Diehl, membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Île-de-France Ouest.

Pour Gilbert Audurier, maire adjoint au Développement économique, l'installation de ce Centre d'appels est "l'illustration de l'attractivité de notre ville, qui offre un parc immobilier diversifié aux entreprises du secteur tertiaire ou de haute technologie en plus d'un cadre de vie agréable et de modes de transport performants".

Recrutements programmés

Depuis l'ouverture, au mois de décembre, une quarantaine de personnes travaillent sur le site. Le recrutement va se poursuivre cette année, avec une soixantaine de nouveaux collaborateurs attendus.

"Le profil des candidats devra intégrer une formation commerciale, avec si possible une première expérience bancaire ou de la relation commerciale par téléphone. Dans sa carrière, un chargé de clientèle en agence peut prendre un poste de téléconseiller, et un téléconseiller pourra exercer en agence" explique Gilles Claude, responsable du site.

Sur plusieurs centres d'affaires, Saint-Germain-en-Laye offre au total 120 000 m² de locaux.

Le Parc Péreire, qui offre 8500 m² de bureaux, a vu le jour en 1991.

Distinction

Honneur à la cardiologie saint-germanoïse

Il s'agit d'un fait quasiment unique dans les annales : le Professeur Robert Haiat, qui a créé en 1977 et dirigé pendant vingt-sept ans le service de cardiologie du centre hospitalier de Saint-Germain-en-Laye, s'est vu décerner pour la troisième fois un Prix de l'Académie nationale de Médecine pour un ouvrage, écrit en collaboration avec le Docteur Gérard Leroy, *Les grands essais cliniques en thérapeutique cardio-vasculaire*.

C'est autant la cohérence d'une démarche scientifique à long terme que la qualité intrinsèque de l'ouvrage que l'Académie a voulu distinguer.

L'ouvrage récompensé se situe dans la droite ligne des précédents qui ont analysé les centaines de grands essais cliniques en thérapeutique cardio-vasculaire publiés dans la littérature internationale et en ont

tiré tous les enseignements pratiques; le troisième ouvrage, primé lors de la séance solennelle de l'Académie, le mardi 20 décembre 2005 à Paris, développe, quant à lui, une vision synthétique des préceptes thérapeutiques extraits de ces grands essais cliniques.

Un ouvrage encyclopédique

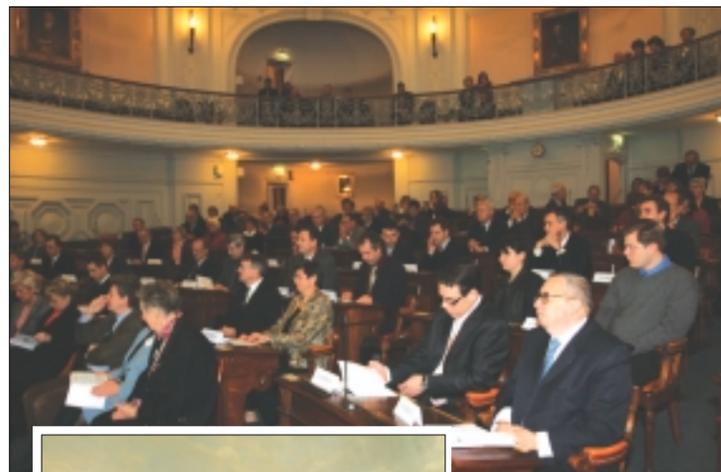
En honorant le Professeur Haiat et le Docteur Leroy, l'Académie nationale de Médecine a rendu hommage à l'œuvre immense que ces deux pionniers ont réalisée avec persévérance depuis plus de quinze ans, parachevée par la publication aux éditions Frison Roche de ce dernier ouvrage, véritable encyclopédie de la thérapeutique cardio-vasculaire, qui a largement contribué à la diffusion d'une approche moderne de la thérapeutique cardiologique fondée sur les preuves.

Innovant, clair, concis, précis, objectif, l'ouvrage a été à l'origine de nombreuses monographies traduites en plusieurs langues et toujours très appréciées des praticiens généralistes ou spécialistes.

Le Professeur Robert Haiat est par ailleurs président honoraire de la Société française de cardiologie. Il est également conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye.

L'Académie nationale de Médecine décerne chaque année une cinquantaine de Prix à des chercheurs ou à des équipes de chercheurs dans le domaine des sciences médicales, pharmaceutiques ou vétérinaires.

Créée par Louis XVIII en 1820 à partir des statuts de l'Académie royale de Chirurgie (1731) et de la Société royale de Médecine (1776), l'Académie de Médecine, de royale, devint impériale (1851-1870), puis nationale (à partir de 1947).



Séance solennelle de l'Académie nationale de Médecine, le mardi 20 décembre 2005, 16, rue Bonaparte, dans le VI^e arrondissement de Paris, au cours de laquelle le Professeur saint-germanoïse Robert Haiat a reçu un Prix pour la troisième fois de sa carrière. Il est ici en compagnie du Professeur André Vacheron, président de l'Académie nationale de médecine.